



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

2016 -2017

L'Algérie, défis sécuritaires, enjeux régionaux



Sous la direction de Monsieur Pascal Le Pautremat

Contenu

Introduction.....	6
I- Un nouvel environnement géostratégique porteur de nouvelles menaces	10
11- Un environnement immédiat constitué d'Etats faillis ou instables	10
111- Les conséquences des « Printemps arabes » au Maghreb	11
112- Le Mali : un flanc sud incertain	14
113- Le Sahel face au défi du contrôle du territoire	15
12- L'évolution de la menace terroriste: de la territorialisation à la régionalisation.....	15
121- Quel cadre territorial au combat ?.....	16
122- L'arrivée d'un nouvel acteur : Daesh	17
13- La stabilité interne de l'Algérie en question	18
131- Une économie de rente inadaptée aux défis de la mondialisation	19
132- La délicate question de la transition démocratique et générationnelle.....	20
II- Des réponses insuffisantes. L'Algérie, quelle puissance régionale?	21
21- Le dogme non-interventionniste ou le refus de la projection armée de puissance. Quelle efficacité ?	22
211- Aux sources du non-interventionnisme	22
212- Négociation et multilatéralisme <i>versus</i> projection armée.....	23
213- Des inflexions à la marge.....	25
22- L'absence de coopération régionale à la hauteur des enjeux sécuritaires	28
221- Une tentative régionale de containment avortée.	28
222- Une approche bilatérale privilégiée mais limitée	29
223- La capacité d'entraînement de l'Algérie en question	30
23- L'implication d'acteurs extérieurs ou l'échec de la stratégie algérienne.....	30
231- Le retour marqué des puissances occidentales	30
232- La Libye ou la multiplication des acteurs	32

III- L'Algérie face à ses choix de puissance régionale	33
31- Une puissance maghrébine désintégrée.....	33
311- La question du Sahara occidental : point de cristallisation.....	34
312- L'axe Alger-Tunis, un succès relatif	35
313- Quelle stratégie pour la Libye ?.....	36
32- Une puissance sahélienne concurrencée.....	37
321- Le Sahel : couloir de tous les trafics	37
322- Développer une coopération Sud-Nord	38
33- Une puissance méditerranéenne à développer.....	39
331 : Des structures existantes à redynamiser plutôt qu'à réinventer.....	39
332: La Méditerranée occidentale, un potentiel de puissance inexploité.....	40
333- Développer un axe Europe- Maghreb- Sahel	41
Conclusion	43
Bibliographie.....	45
Annexes	48

Résumé

L'Algérie se trouve au cœur de trois aires géographiques : la Méditerranée occidentale, le Maghreb et la Sahel. Plusieurs points communs caractérisent, à des degrés divers, ces trois ensembles : l'absence d'intégration réussie et une dégradation sécuritaire liée à l'extrémisme islamiste.

La rive Sud méditerranéenne connaît de profonds bouleversements depuis le Printemps arabe, remettant en cause les équilibres géopolitiques connus jusqu'à présent et créant de nouveaux intérêts partagés entre les deux rives de la mer.

La stabilité de l'Etat algérien fait figure d'exception dans le monde sahélo-sahérien. Le pays dispose de solides atouts économiques, diplomatiques et démographiques pour faire de lui un acteur régional essentiel dans les reconfigurations en cours. Or, l'Algérie semble prisonnière d'une vision dépassée des relations internationales et peine à agir sur les bouleversements régionaux. De plus, ses relations compliquées avec deux acteurs majeurs de la zone, de part et d'autre de la Méditerranée, le Maroc et la France, bloquent toute avancée significative. Enfin, la question de l'ère post-Bouteflika et plus généralement de l'évolution politique du pays devient un sujet de plus en plus brûlant, et pourrait avoir des conséquences très importantes pour l'ensemble de la zone.

En dépit de l'absence de signes tangibles d'évolution sur le court terme, la politique du *statu quo* ne pourra être maintenue indéfiniment, sous peine de relégation de la puissance régionale algérienne. Il importe, néanmoins, que cette évolution s'opère avec prudence car, rien ne saurait être plus dangereux qu'une déstabilisation de l'Etat algérien.

Summary

Algeria is at the heart of three geographical areas: the Western Mediterranean, Maghreb and Sahel. Several common features characterize these three areas: lack of successful integration and security degradation due to Islamist extremism.

The southern Mediterranean shore has undergone profound changes since the Arab Spring, calling into question the geopolitical equilibrium known until now and creating new interests shared between the two shores of the sea.

The stability of the Algerian state is an exception in the Sahelo-Saharan world. The country has a strong economic, diplomatic and demographic situation to become an essential regional power in the ongoing reconfigurations. However, Algeria seems imprisoned by a vision of international relations which is incapable of acting on the upheavals of this region. In addition, its difficult relationships with two major powers in the area, Morocco and France, are blocking any significant progress. Finally, the issues of the post-Bouteflika era and the general political evolution of the country are becoming increasingly hot topics that could have very important consequences for the whole area.

In spite of the absence of tangible signs of evolution in the short term, the policy of the *status quo* cannot be maintained indefinitely without diminishing Algerian regional power. Due to the inherent danger of destabilizing the Algerian State, however, it is essential that this development be carried out with caution.

Introduction

L'Algérie dispose d'une position « pivot », au confluent de plusieurs mondes : méditerranéen, maghrébin, et sahélien. Cette donnée géographique fondamentale l'engage dans des dynamiques régionales transverses, lui conférant un rôle central dans la résolution des bouleversements que connaissent ces ensembles. Une des caractéristiques essentielles de ces espaces est la faiblesse des structures étatiques existantes, cause principale des nombreuses crises en cours. Ce monde est profondément divisé. L'absence d'approche commune, ou d'intégration régionale, et le repli sur soi facilitent l'émergence des trafics illicites et des mouvements islamistes qui se jouent des frontières. Défis sécuritaires et gouvernance régionale sont donc profondément imbriqués.

L'absence d'Etat au Nord Mali, depuis plusieurs années, et l'effondrement des structures étatiques, suite au Printemps arabe, ont provoqué la création d'un grand « vide sécuritaire » dans toute la bande sahélo-saharienne, faisant craindre la constitution d'un vaste « Sahélistan ».

Dès lors, le Maghreb, en première ligne, et l'Europe, en second rideau, se sont retrouvés menacés par ce chaos régional. Le Maghreb, du fait d'échecs d'intégration régionale et d'absence de réformes politiques abouties, s'est montré incapable d'apaiser ou de contenir cette menace. Ainsi, le second rideau s'est retrouvé directement impliqué dans la stabilisation de cette zone.

Pour autant, cette réponse, satisfaisante à court terme, nécessite désormais d'être coordonnée avec la première ligne maghrébine, pour créer les conditions d'une stabilité régionale pérenne. L'Algérie est un acteur indispensable pour mettre en œuvre cette réponse d'ensemble. Or, l'Algérie bute sur ses relations délicates avec le Maroc et la France, sur ses conceptions souverainistes sourcilleuses et sur ses tensions socio-politiques.

Ce sujet présente plusieurs intérêts.

Le premier est lié à la relation particulière entretenue entre la France et l'Algérie. Comme le soulignait Abdelaziz Bouteflika, en 1974, «les relations entre la France et l'Algérie peuvent être

bonnes ou mauvaises, en aucun cas elles ne peuvent être banales ». Un sujet traitant de l'Algérie comporte donc nécessairement un intérêt en tant que Français. Le poids des populations algériennes ou d'origine algérienne¹ fait que tout événement en Algérie a une répercussion sur le sol national. Dès lors, ne pas s'intéresser à ce qui se passe en Algérie est un non-sens stratégique et géopolitique.

Le second tient à la nature des missions actuellement remplies par les armées françaises, très présentes en bande sahélo-saharienne, à travers les missions Barkhane, EUTM ou MINUSMA. Un officier se doit d'essayer de comprendre le rôle et les enjeux des acteurs en présence et de cerner tous les rouages du mécanisme dans lequel il agit. C'est la première démarche conduite par un officier planifiant une campagne ou une opération : « dans quel environnement vais-je agir ? ». L'intérêt immédiat consiste donc à comprendre le « jeu algérien » dans la zone.

Le troisième répond à une volonté d'étudier sereinement l'Algérie. Bien trop souvent, parler de l'Algérie est assorti d'une sorte de difficulté maladroitement dissimulée. L'apaisement est une nécessité. L'intelligence des hommes, l'urgence de la situation et les intérêts communs devraient nous y aider. Choisir ce sujet est donc une très modeste contribution à ce chantier indispensable. Nous devons comprendre l'Algérie plutôt que de la fantasmer.

Depuis son indépendance, l'Algérie a vécu dans un environnement régional relativement stable. Les conflits aux portes de ses frontières sont restés localisés, circonscrits dans le temps et contenus par les différents Etats concernés. Cela lui a permis de se concentrer prioritairement sur ses défis internes de sécurité, en particulier durant la décennie noire des années 1990. Les bouleversements introduits par le Printemps arabe et la déterritorialisation des mouvements islamistes ont renversé cette logique. Désormais, la menace se trouve essentiellement à l'extérieur du cadre national, dans des Etats faillis incapables de maîtriser, par eux-mêmes, leurs territoires.

Cette nouvelle donne bouleverse ainsi la vision que pouvait avoir l'Algérie de son environnement. Désormais, l'essentiel de la menace n'est plus « dans » mais « dehors, à proximité immédiate ». Transfrontalière, mais également étatique- du fait de la multiplication des

¹ Selon les chiffres de l'INED (2008), 1,7 millions d'immigrés algériens en France.

Etats faillis ou instables- la menace appelle donc une nouvelle forme de réponse. L'Algérie doit considérer l'ensemble de ces nouveaux paramètres afin de faire face efficacement à son nouvel environnement régional. L'Algérie se situe donc dans une période de transition d'un point de vue géostratégique en raison du déplacement et de la mutation de la menace.

Néanmoins, en dépit de ces données objectives, il apparaît que l'Algérie n'entend pas modifier en profondeur son logiciel de résolutions de crises ou sa politique extérieure. L'ampleur des défis ne semble pas à même de modifier le *statu quo*, fondé sur les principes de non-ingérence et de non-emploi de la force armée à l'extérieur de ses frontières. Les enjeux de politique intérieure caractérisés principalement par les questions de l'après-Bouteflika, de la transformation du modèle économique et de la dynamique démographique, priorisent l'action de l'Etat algérien. Ainsi, alors qu'une opportunité s'affiche clairement pour ancrer l'Algérie dans un rôle de puissance régionale, le déni de puissance semble se dégager.

La question essentielle de cette étude est de savoir si l'Algérie est en mesure de «prendre sa part du fardeau » pour résoudre les crises régionales et d'opérer sa mue idéologique en sortant du dogme non-interventionniste et en réinventant ses relations avec le Maroc et la France. Finalement, l'Algérie est-elle capable de s'affirmer comme une puissance régionale complète, assumant ses responsabilités dans tous les domaines afin d'apparaître comme un acteur de stabilisation ?

En dépit des opportunités créées par les bouleversements géostratégiques de la région, cette étude se propose d'asseoir l'hypothèse selon laquelle l'Algérie ne modifiera pas, à court terme, sa posture traditionnelle de non-ingérence. Le maintien de cette doctrine est un frein à l'affirmation de son statut de puissance régionale et contribue à marginaliser son poids au dépend du Maroc, des puissances arabes du Golfe, de la France, de la Russie ou des Etats-Unis. Paradoxalement, le problème majeur pour l'Algérie, va être de réussir la transition de l'ère post-Bouteflika, et plus généralement, de l'ère post-FLN (Front de Libération National). Cette transition doit être menée dans la douceur sous peine de détruire un des derniers points d'équilibre de la région. Cette condition réunie, il pourrait être envisageable, par la suite, d'observer un infléchissement plus marqué de son engagement régional en voyant l'Algérie « sortir de ses frontières ».

Nous verrons, dans un premier temps, que le contexte géopolitique et l'environnement géostratégique algérien ont connu de profonds bouleversements dans l'ensemble du monde maghrébin et sahélo-saharien depuis une vingtaine d'années, créant de nouvelles problématiques sécuritaires pour l'Algérie.

Cependant, les opportunités produites par ces changements n'ont pas été saisies par l'Algérie en raison de contradictions internes profondes. L'incapacité à conduire un *aggiornamento* prive l'Algérie de son statut de puissance régionale utile.

Nous verrons alors, dans un troisième et dernier temps, quelles peuvent être les conditions de l'affirmation de ce statut.

I- Un nouvel environnement géostratégique porteur de nouvelles menaces

En apparence, l'Algérie est sortie victorieuse de sa lutte interne contre le terrorisme islamiste des années 1990. Même si des foyers islamistes perdurent en certaines régions, notamment en petite Kabylie, cette victoire aura eu pour effet la délocalisation et la mutation de cette menace. Réfugiée dans le nord Mali, la mouvance islamiste s'est reconstituée rapidement et s'est nourrie de la déstabilisation des Etats libyens et tunisiens pour créer un vaste sanctuaire transfrontalier. Alors que la menace principale s'était jusqu'à présent trouvée à l'intérieur de son territoire, l'Algérie doit désormais faire face à une menace non-étatique sur ses frontières. Jamais, les frontières de l'Algérie n'avaient été aussi instables, devenant en peu de temps, des zones d'insécurité multiples, tout particulièrement sur ses flancs Sud et Est². Les Etats mauritanien, malien, nigérien, libyen et tunisien ne maîtrisent pas leurs frontières avec l'Algérie. Dans ces zones grises, les trafics en tout genre y côtoient les mouvements terroristes et s'alimentent réciproquement.

11- Un environnement immédiat constitué d'Etats faillis ou instables

Depuis son accession à l'indépendance, l'Algérie a bénéficié d'un environnement géostratégique relativement sécurisé.

Tout d'abord, l'Algérie n'a pas été impliquée directement dans une guerre étatique. La seule exception concerne la guerre des Sables, d'octobre 1963, liée à un conflit de tracé frontalier avec le Maroc. Localisée et contenue, cette crise n'aura pas eu de conséquences fondamentales, ni pour l'Algérie, ni pour les Etats voisins, sur l'emploi de la force armée, l'organisation de l'outil de défense, la culture stratégique et la perception de l'environnement régional, dans la mesure où l'éventualité d'une guerre étatique de haute intensité entre le Maroc et l'Algérie n'a jamais connu

² Frédéric Volpi, *Stabilité et changement politique au Maghreb: positionner l'Algérie dans le contexte régional de l'après-printemps arabe*, Maghreb-Machrek, n°221, p35-46.

de probabilités élevées³.

Ensuite, les troubles publics internes ont été maintenus par chacun des Etats, évitant que les crises nationales ne dégénèrent en conflits régionaux. L'autoritarisme des principaux Etats frontaliers, tunisien et libyen notamment, a créé les conditions de stabilité de la région⁴. En limitant toute forme d'expression publique, par le biais d'un contrôle policier de la société civile, les principaux mouvements contestataires ont été muselés.

Hors, ce fragile équilibre a volé en éclat suite au Printemps arabe. Pour la première fois, l'Algérie se trouve entourée d'Etats faillis ou durablement fragilisés. La frontière devient un nouvel objet de préoccupation. L'idée selon laquelle la guerre entre Etats régionaux n'est pas envisageable pourrait donc s'effondrer, balayée par la tempête islamiste qui souffle dans toute la région. Aller faire la guerre chez son voisin, voire contre son voisin, pourrait désormais être dans le champ des possibles⁵, même si l'hypothèse reste peu probable. L'époque pacifiée, rendue possible par une certaine proximité idéologique, pourrait s'achever⁶.

111- Les conséquences des « Printemps arabes » au Maghreb

Bien que l'Algérie soit restée à l'écart des soulèvements du « Printemps arabe »⁷ et n'ait pas subi toutes les déstabilisations vécues par la Tunisie, la Libye et le Mali, l'Algérie est entrée dans une aire de grandes incertitudes, du fait des recompositions complexes et inachevées de la région. Une ère de déséquilibre semble durablement s'installer.

³ Luis Martinez, "Frontières et nationalisme autour du Sahara Occidental", *CERISCOPE Frontières*, 2011, <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part3/frontieres-et-nationalisme-autour-du-sahara-occidental>.

⁴ Louisa Dris Aït Hamadouche et Chérif Dris, « De la résilience des régimes autoritaires: la complexité algérienne », *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, p279-301.

⁵ Notamment dans le cadre de la bascule de la Libye et de la Tunisie aux mains des islamistes.

⁶ Dris Haït Hamadouche Louisa, 2015, "Impact des Printemps arabes sur les relations intermaghrébines : résilience du non-Maghreb », in Benantar Abdennour et Chena Salim (dir), *La sécurité en Méditerranée occidentale face aux bouleversements au Maghreb et au Sahara*, Paris, L'Harmattan, coll. Bibliothèque de l'Iremmo.

⁷ Ali Chibani, "En Algérie, repression et opportunistes", *Le Monde diplomatique*, 8 avril 2011.

A/ La Libye, un Etat failli

Peu après les soulèvements tunisiens, la Libye s'enflamma à son tour, conduisant au renversement du régime de Kadhafi et à sa mort, en novembre 2011. Non seulement, cette révolution libyenne provoqua l'effondrement de l'Etat, mais elle eut des répercussions considérables sur toute la région nord-africaine et sahélienne⁸. Depuis la chute de Kadhafi, le territoire libyen est le lieu d'affrontements tribaux incessants entre de multiples milices armées sur fond de trafics d'armes et de drogues et même épisodiquement d'hydrocarbure. L'arrivée d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans le sud du pays, puis de Daesh, a creusé le vide sécuritaire existant. Plus encore, l'effondrement du régime a eu un effet direct sur la réactivation du conflit touarègue au Mali⁹. Fuyant la Libye, le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), fort de l'expérience acquise et riche de l'armement dérobé, a pu déclencher une guerre éclair entre janvier et avril 2012 dans l'Azawad (vaste zone désertique au sein du Mali, recouvrant les principaux territoires au Nord du fleuve Niger). Chassé par une coalition regroupant Ansar Al Dine, les groupes d'AQMI au Sahel et le MUJAO (Mouvement pour l'unicité et la jihad en Afrique de l'Ouest), la crise nord-malienne entraîna l'effondrement du pouvoir à Bamako et l'intervention française pour éviter la création d'une nouvelle zone de chaos, foyer de tous les mouvements islamistes régionaux.

Vu d'Alger, l'effondrement de l'Etat libyen a donc des conséquences très directes sur l'augmentation des risques sécuritaires régionaux. Pour l'Algérie, le Sahel constitue le premier cercle de sa sécurité nationale. Le renforcement de la présence d'AQMI dans le Sahel, sur le flanc méridional de son territoire, est une conséquence immédiate d'un Etat libyen, désormais incapable de contrôler son territoire.

Le renversement de Kadhafi a donc trois conséquences très directes pour Alger : l'effondrement d'un Etat frontalier, la réactivation du conflit nord malien et l'inflation du nombre de combattants islamistes (AQMI- MUJAO). Cette dernière conséquence est très préoccupante. En effet, pour le

⁸ F.Gaub, "Algeria's army: on jihadist alert", European Union Institute for Security Studies, *Brief Issue*, n°6, mars 2015.

⁹ Chena Salim, Tisseron Antonin, « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, 1/2013 (n° 245), p. 71-84.

MUJAO et plus particulièrement AQMI, le premier ennemi demeure l'Algérie puisque c'est elle qui les a privés de leur victoire dans les années 1990 et qui demeure un des derniers Etats de la région à leur faire obstacle¹⁰.

B/ La Tunisie, un Etat fragile

Le cas tunisien diffère du cas libyen principalement parce que la structure étatique ne s'est pas effondrée suite à la chute du régime Ben Ali. Berceau du mouvement du Printemps arabe, la Tunisie semble, pour l'heure, avoir réussi sa transition démocratique avec les élections législatives de décembre 2014. Pour autant, la problématique islamiste n'est pas réglée et menace directement la sécurité algérienne. Ainsi, la porosité frontalière tuniso-libyenne, offre de réelles facilités pour les différents mouvements terroristes. L'attaque sans précédent lancée par l'Etat islamique sur la ville frontalière de Ben Gardane, le 7 mars 2016, illustre cette grande difficulté pour l'Etat tunisien à assurer la sécurité sur son propre territoire et témoigne de sa grande fragilité. La faillite de l'Etat libyen a des conséquences directes pour la Tunisie. En outre, la Tunisie détient le plus grand nombre de ressortissants combattant dans les rangs de Daesh au Levant, de l'ordre de 6 000 combattants¹¹. La question de leur retour se posera. Le risque d'installation d'un nouveau foyer de djihadistes expérimentés est une menace réelle qui aura un impact sur l'ensemble de la région.

Ainsi, au-delà des aspects *a priori* encourageant du cas tunisien, il s'avère que la stabilité de son Etat demeure finalement très relative et que de nombreux défis sécuritaires restent à relever¹².

¹⁰ Masson Michel, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au Nord de l'Afrique », *Confluences Méditerranée*, 1/2011 (N° 76), p. 155-168.

¹¹http://www.huffpostmaghreb.com/2015/12/08/jihadistes-syrie-combattants-et-rangers-nombre-origine-etat-islamique-daech_n_8749326.html.

¹² Bendana Kmar, « Le parti *Ennahdha* à l'épreuve du pouvoir en Tunisie », *Confluences Méditerranée*, 3/2012 (N°82), p. 189-204.

112- Le Mali : un flanc sud incertain

L'effondrement du régime Kadhafi a précipité la réactivation de la crise nord-malienne par l'entremise du retour des combattants touarègues du MNLA, installés en Libye. La crise survenue par les combats entre factions touarègues, islamistes ou non, et gouvernement malien ont entraîné la communauté internationale à agir par le biais du déploiement militaire français en janvier 2013. L'accord d'Ouagadougou (2013) puis ceux d'Alger (2015) ne sont pas parvenus à stabiliser durablement l'Azawad. L'Etat malien reste absent, pour l'heure, du Grand Nord Mali où la présence d'Ansar el Dine demeure active. Seul le déploiement des forces armées françaises et de la MINUSMA permet un contrôle de ce vaste ensemble. Néanmoins, ils ne parviennent pas à juguler complètement les groupes terroristes présents sur zone qui disposent de soutiens locaux importants, facilités par les liens tribaux (Imghads- Ifoghas).

Tant que ces déploiements militaires seront présents, le flanc sud algérien demeure relativement protégé. Néanmoins, ils n'ont pas vocation à perdurer indéfiniment. Dès lors, la fragilité de l'Etat malien, caractérisée par son manque de rayonnement au Nord du fleuve Niger, est une préoccupation majeure pour l'Algérie. Ce souci est renforcé avec le déplacement des actions terroristes au sud du fleuve Niger, dans la région centrale de Mopti, aux portes de Bamako¹³¹⁴, menaçant directement l'Etat malien.

L'incapacité de l'Etat malien à contrôler son territoire, les grandes difficultés rencontrées par la MINUSMA à mettre en œuvre son mandat et l'insuffisance de « Barkhane seul » pour faire face au défi terroriste dans ce territoire immense, rendent l'équilibre de plus en plus fragile et inquiétant pour Alger.

¹³ Boukary Sangare, « Le centre du Mali : épicerie du djihadisme ? », *note d'analyse pour le GRIP*, 20 mai 2016, <https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/39606/ASC-075287668-3758-01.pdf?sequence=2>.

¹⁴ Arnaud Danjean, « les opérations militaires au Mali, c'est un peu Sisyphe au Sahel », entretien réalisé par JD Merchet pour l'Opinion, 06 février 2017, consultable sur <http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/arnaud-danjean-operations-militaires-mali-c-est-peu-sisyphe-sahel-119893>.

113- Le Sahel face au défi du contrôle du territoire

Les dynamiques politiques, sociales et économiques sahéliennes doivent d'abord se comprendre dans une approche Sud-Nord avant de s'envisager dans une vision Est-Ouest. Davantage qu'un espace « en soi », le Sahel constitue une « marche », une aire de transit vers le débouché méditerranéen. Zone d'échanges, de commerces, de transits et de trafics, elle intéresse donc immédiatement l'Algérie puisqu'un des débouchés naturels de cette aire se trouve sur le territoire algérien.

Or, ce territoire immense et désertique est divisé entre plusieurs Etats. L'Algérie partage trois frontières avec ces Etats sahéliens : Mauritanie, Mali et Niger. Ces Etats éprouvent, à leur tour, de grandes difficultés à assurer le contrôle de leurs territoires et de leurs frontières. Ainsi, l'attaque de Nampala, le 19 juillet 2016, en territoire malien, illustre ce vide sécuritaire. Partis de la forêt de Wagadou, zone refuge à la frontière mauritano-malienne, les islamistes d'Ansar El Dine ont pu agir en toute impunité d'un territoire à l'autre et y mener leur raid meurtrier sur la garnison malienne de Nampala.

Un Sahel durablement déstabilisé, caractérisé par une absence d'Etats stables est donc une problématique majeure pour l'Algérie avec le risque de plus en plus fort de la constitution d'un « Sahélistan »¹⁵.

12- L'évolution de la menace terroriste: de la territorialisation à la régionalisation

La présence de mouvements islamistes dans la région est relativement récente. Elle s'incarna de façon visible lors de la guerre civile algérienne des années 1990, opposant le gouvernement algérien au Front Islamique du Salut (FIS) et aux Groupes islamiques armés (GIA). Néanmoins, ce mouvement se caractérisa par une implantation territoriale juxtaposée avec celle d'un Etat. Son action resta ancrée dans un cadre étatique. Son incapacité à prendre le pouvoir à Alger entraîna une profonde modification de son cadre d'action. Disséminés dans l'ensemble de la région, les mouvements islamistes vont s'affranchir du cadre national, et, portés, par le courant

¹⁵ Vincent Bonnacasse, Julien Brachet, "Crises et chuchotements au Sahel", in *Politique Africaine*, n°130, juin 2013.

d'Al Qaida puis de l'Etat Islamique, s'internationaliser ou se déterritorialiser¹⁶. Cette rupture va créer de profonds bouleversements pour l'Algérie et pour l'ensemble sahélo-méditerranéen.

121- Quel cadre territorial au combat ?

L'historique des affiliations djihadistes locales montre une permanente fragmentation liée à la question de la nature du cadre territorial à donner à l'action : étatique ou non ?

Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) fut créé lorsqu'une faction du GIA, dirigée alors par Hassan Hattab¹⁷, s'en sépara en créant, en 1998, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) avec le soutien total d'Oussama Ben Laden. En 2003, l'éviction de Hattab de la direction du GSPC se fit à la suite de dissensions internes entre une faction menée par celui-ci, favorable au maintien du Jihad en Algérie, face à une seconde faction menée par Droukdel¹⁸, souhaitant ancrer le GSPC dans le combat global d'Al-Qaïda.

AQMI est donc créée avec l'objectif de fédérer l'ensemble des groupes djihadistes opérant en Afrique du Nord. Sa capacité à rassembler les différents mouvements se fit relativement facilement avec l'apparition de deux branches : une première, essentiellement algérienne, sous le contrôle de Droukdel, émir suprême d'AQMI, et une seconde, orientée vers le Sahel, sous la coupe de Mokhtar Belmokhtar¹⁹. Pour autant, la branche algérienne s'est rapidement trouvée

¹⁶ Myriam Aît-Aoudia, La naissance du Front islamique du salut : une politisation conflictuelle (1988-1989), *in Critique internationale*, n°30, 2006.

¹⁷ Hassan Hattab, né en 1967, est un djihadiste algérien, chef et fondateur du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). D'origine kabyle, Hassan Hattab intègre l'armée algérienne en 1985. Il déserte en décembre 1991, à la suite du coup d'État de l'armée algérienne, et rejoint le maquis en mars 1992, avec d'autres membres des forces spéciales de l'armée. Il rallie d'abord le FIS, puis intègre le GIA en 1993, avant de le quitter en 1996, et de participer à la fondation du GSPC. Il démissionne du GSPC en 2004. Il renonce à la lutte armée officiellement et se joint à la politique de réconciliation nationale d'Abdelaziz Bouteflika en 2007.

¹⁸ Abdelmalek Droukdel, né en 1970 à Meftah en Algérie, est depuis fin 2004 l'émir du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu en janvier 2007 Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Il disposerait de 300 à 400 combattants, principalement cachés dans les montagnes à l'Est d'Alger.

¹⁹ Mokhtar Belmokhtar est un djihadiste algérien né en 1972, à Ghardaïa en Algérie. Après un passage en Afghanistan, il combat pendant la Décennie noire dans le sud de l'Algérie au sein du GIA, puis du GSPC. Il est l'un des principaux artisans du ralliement des djihadistes algériens à Al-Qaïda qui aboutit à la formation d'Al-Qaïda au

affaiblie en raison de l'intensité des campagnes militaires algériennes et de la politique de réconciliation nationale conduite. Isolées, en marge de la population locale et dans des zones souvent très difficiles d'accès et à contrôler, les attaques d'AQMI n'ont pas été en mesure d'affaiblir l'Etat algérien.

La branche algérienne d'AQMI eut, en outre, deux crises majeures à affronter avec la rupture de Mokhtar Belmokhtar en décembre 2012 et avec les tensions liées à la mouvance islamiste radicale au Moyen-Orient. En effet, celles-ci eurent des répercussions en Afrique du Nord, entre une branche « modérée », proche des Frères musulmans, et une branche « dure », liée aux groupes salafistes radicaux du Moyen Orient.

Cette tension n'est pas sans rappeler celle apparue dans les années 1990, entre l'AIS, loyale au FIS, et les GIA.

Ces éléments montrent que l'Etat algérien fut en mesure d'affaiblir l'activité des mouvements islamistes à « vocation nationale » sans parvenir à porter un coup décisif à la « mouvance internationaliste djihadiste »²⁰. Ce sont ces mouvements, par nature transfrontaliers, qui prédominent aujourd'hui dans la zone sahélo-saharienne.

122- L'arrivée d'un nouvel acteur : Daesh

Lorsqu'émergent en 2013 l'organisation État Islamique (EI) et son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, Droukdel dénonce cette démarche et réaffirme la loyauté d'AQMI à Al Qaïda.

Maghreb islamique (AQMI) en 2007. Belmokhtar est également le premier chef d'AQMI à s'implanter hors d'Algérie dans les pays du Sahara et du Sahel, et principalement au Mali. En décembre 2012, en conflit avec les autres chefs d'AQMI, il crée son propre mouvement - Les Signataires par le sang - dont la principale action est la prise d'otages d'In Amenas, en Algérie, en janvier 2013. En août 2013, son groupe fusionne avec le MUJAO pour former Al-Mourabitoune dont il est désigné émir en juillet 2015. Il rallie finalement de nouveau Al-Qaïda au Maghreb islamique en décembre 2015.

²⁰ Djallil Lounnas, Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du nord et au Sahel : d'AQMI à l'État Islamique, note 18/2016 de la Fondation pour la Recherche Stratégique, 26 octobre 2016, <https://www.frstrategie.org/publications/notes/les-mutations-des-mouvements-djihadistes-en-afrique-du-nord-et-au-sahel-d-aqmi-a-l-etat-islamique-18-2016>.

Un procès en légitimité opposa alors Al-Qaida à l'EI. Pour AQMI, ceci intervenait à un moment critique. En effet, en 2014, AQMI était considérablement affaiblie, peinant à mobiliser autour d'elle. Une nouvelle génération de djihadistes apparaissait, moins marquée par la geste afghane et les références à Al-Qaida. Face aux victoires de l'EI au Moyen-Orient, des chefs d'AQMI furent tentés de s'y rallier, afin de remobiliser les acteurs locaux. En Algérie, cette imprégnation se manifesta avec le mouvement Jund al-Khilafah, dont le succès ne fut que très relatif. En effet, après vingt années de confrontation et plus de quinze ans de politique de réconciliation nationale, le « réservoir djihadiste » avait atteint ses limites en Algérie.

Leur présence fut relativement peu importante en Syrie et en Irak (de 100 à 800 combattants selon les estimations). Dans les deux cas, ces chiffres sont, historiquement, très bas comparativement à ceux des Algériens ayant combattu en Afghanistan, lors de la guerre russo-afghane (1979-1989), et en Irak dans les années 2000 (plusieurs milliers).

L'Algérie se voit donc confrontée à une menace islamiste, marquée par une nouvelle génération non-teintée par la geste afghano-algérienne. Sa connaissance des acteurs est donc relativement moins importante et l'oblige à coopérer davantage dans le domaine du renseignement avec les différents acteurs régionaux. Cet islamisme est, pour une large part « importé », et n'est pas un « produit local ».

Au bilan, la région Maghreb-Sahel demeure, du fait de la perméabilité des frontières et de la faiblesse de la coordination des politiques sécuritaires des Etats, vulnérable au djihadisme transnational. Les mouvements djihadistes ont surtout réussi à s'implanter dans des zones où l'État est quasi-inexistant à l'image du Sahel ou de la Libye. En Algérie, leurs implantations demeurent limitées en raison de structures étatiques suffisamment efficaces²¹.

13- La stabilité interne de l'Algérie en question

L'équilibre interne de l'Algérie repose sur deux assises principales: une économie de rente, grâce aux profits tirés de l'exploitation des hydrocarbures, et un système politique teinté d'autoritarisme.

²¹ Yonah Alexander, Terrorism in North Africa and the Sahel in 2015, seventh annual report for the inter-university center for terrorism studies, <http://www.potomac institute.org/images/TerrNASahel2015.pdf>.

Or, faute d'avoir su se réformer à temps, ce double système rentier peine désormais à contenir les revendications sociales et politiques de la population algérienne.

131- Une économie de rente inadaptée aux défis de la mondialisation

Depuis son accession à l'indépendance, l'Algérie s'est hissée à la 4^{ème} place de l'économie du continent africain, derrière le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Égypte, avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 167 Mds de dollars²².

L'essentiel de cette situation est assuré par l'exportation du gaz (9^e producteur mondial avec 83 milliards de mètres cubes, 6^{ème} exportateur mondial avec 43 milliards de mètres cubes) et du pétrole (production 1 157 milliers barils/j- exportation 642 milliers barils/j). Ce modèle économique peut être défini comme une « économie de rente exportatrice »²³. En effet, si l'on se réfère à la période 2002-2014, les exportations des hydrocarbures ont représenté 98% des exportations algériennes, 69% des revenus du budget national annuel et ont contribué pour 36% au PIB²⁴.

Grâce à ses réserves en hydrocarbures, l'Algérie a les moyens de mener une politique sociale conséquente, tout en faisant face à la démographie importante de sa population. Le taux de croissance démographique de sa population en 2016 est de 2.2%. Néanmoins, cette économie reste très fortement dépendante des cours des prix d'hydrocarbures. Depuis 2014, l'Algérie est frappée par le choc lié à la baisse du prix du pétrole. Ce choc pétrolier entraîne une pression importante sur les finances publiques, dont l'équilibre était calculé- pour 2015- sur la base d'un baril à 100\$ (actuellement sous la barre des 40\$).

En outre, le rythme de la croissance (3,7% en 2015) reste trop faible pour permettre au chômage de se résorber. Son taux est passé de 30% en 1999 à 10,8% en 2014 mais il s'élève à 16,6% pour les femmes et 29,9% pour les jeunes (de 16 à 24 ans). La croissance est encore appelée à ralentir

²² Chiffre 2015, sources: World Development Indicators.

²³ Johanna Gautier, Du "développementalisme", au libéralisme, l'économie algérienne de crise en crise, *in Questions internationales*, n°81, septembre-octobre 2016, p 45-51.

²⁴ Source: Organisation Mondiale du Commerce.

si le prix du pétrole ne remonte pas et que le secteur privé demeure aussi faible²⁵.

L'Algérie reste fortement dépendante d'institutions internationales, telles que l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) assurant la régulation des cours d'hydrocarbures. Entre 1993 et 1994, faisant face à une situation analogue, l'Algérie avait dû accepter une mise sous tutelle par le Fond Monétaire International (FMI) qui avait mené une politique de libéralisation de son économie. « L'hyper spécialisation » de l'économie algérienne induit une autre forme de dépendance vis-à-vis des importations des pays étrangers pour de nombreux produits de premières nécessités alimentaires ou pour des produits faisant appel à des technologies avancées tels que l'automobile, la téléphonie ou la pharmacie.

L'urgence consiste donc à diversifier davantage son économie afin de lui permettre de rompre avec ce double système de dépendance et de moderniser son administration. Le lourd climat de corruption²⁶ qui y règne à tous les niveaux pénalise fortement la part des investissements étrangers²⁷.

132- La délicate question de la transition démocratique et générationnelle

L'histoire politique post-coloniale algérienne présente la même similitude que celle de sa structure économique : l'héritage rentier prédomine²⁸. Le renouvellement générationnel peine à s'effectuer. De Boumediène à Bouteflika, le cursus et l'horizon politique de l'immense majorité des hommes qui se succèdent aux postes clés de l'Etat est identique. Aussi, le régime actuel présente toutes les caractéristiques d'un mélange oligarchique et autoritaire. Pour autant, les

²⁵ Rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 27 avril 2016 sur la coopération européenne avec les pays du Maghreb (Rapporteur M. Jean Glavany), consultable sur <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1566.asp>.

²⁶ 100^e rang mondial selon le classement établi par l'ONG Transparency International <http://www.tuxboard.com/classement-pays-corruption/classement-corruption-pays-monde-transparency-international/>.

²⁷ De l'ordre de 2Md\$ en 2014, en recul de 19% par rapport à 2013.

²⁸ Mohamed Hachernaoui, La corruption politique en Algérie : l'envers de l'autoritarisme, Paris, *Esprit* n°6 juin, 2011.

signes d'un système à bout de souffle sont de plus en plus visibles²⁹. L'élection de Bouteflika, à l'état de santé défaillant, pour un quatrième mandat en 2014, en est certainement le symbole le plus criant.

L'Algérie ne pourra indéfiniment faire l'économie de cet *aggiornamento*. Tout d'abord, parce que l'exaspération sociale est évidente³⁰. Même si les mouvements de révolte, lors du « Printemps arabe », ont pu être contrôlés en Algérie³¹, cela n'augure en rien de la résolution des problématiques de fond. Le chômage, la représentativité politique, l'accès aux soins, le contrôle d'un urbanisme galopant, la libéralisation de l'économie, la lutte contre la corruption ou la prolifération de l'islamisme représentent quelque uns des sujets d'envergure devant être traités.

Ensuite, parce que les hommes ayant bâti et contrôlé ce système arrivent en fin de vie. Auréolés et légitimés par leurs luttes pour l'indépendance, ils ont pu bénéficier d'un certain blanc-seing dont l'automatisme, pour leurs successeurs, devrait être moins évidente. Le changement générationnel devra se faire avec la capacité de construire une légitimité sur d'autres critères. La question essentielle demeure donc de savoir si ce changement se fera dans la continuité ou s'il induira une rupture vers davantage de démocratisation du régime algérien. Le défi est majeur. La volonté réformatrice doit être intelligemment mise en équilibre avec la nécessité de préserver une structure étatique stable dans un environnement régional entièrement chamboulé. La plus grande prudence semble de mise. La maturité et la solidité du pouvoir algérien devraient être mises à l'épreuve prochainement avec la question de l'après-Bouteflika.

II- Des réponses insuffisantes. L'Algérie, quelle puissance régionale?

Face aux évolutions géostratégiques régionales, il apparaît, pour l'heure, que les réponses algériennes ne soient pas à la hauteur des enjeux. L'Algérie reste prisonnière d'une conception

²⁹ Chérif Bennadji, "Algérie 2010: l'année des mille et une émeutes", *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p263-269.

³⁰ 6188 mouvements durant le 1er trimestre 2015, contre 3866 durant la même période en 2014, soit une augmentation de 62%, selon un rapport de la DGSN. Voir « plus de 70 000 Algériens ont protesté dans la rue en 2015 », *Algeria Watch*, 25 juin 2015, disponible sur : www.algeria-watch.org/fr/article/pol/revolte/protestations_2015.htm.

³¹ Chériff Driss, "Elections, dumping politique et populisme: quand l'Algérie triomphe du Printemps arabe: l'équilibre par la neutralisation des contestations", *Confluences Méditerranée*, n°81, 2012, p55-67.

étriquée de la souveraineté l'empêchant de développer une véritable stratégie de puissance régionale. Alors qu'elle dispose des principaux outils la légitimant dans ce rôle de leader, l'Algérie peine à assumer ce rang. Dès lors, son incapacité à opérer une mue idéologique dans ses relations internationales a conduit un certain nombre d'acteurs extérieurs à intervenir dans son "pré carré" ou à chercher d'autres partenaires régionaux. L'échec relatif de son rôle de puissance régionale tient à cette posture rigide et interroge, à plus long terme, sur son véritable statut de puissance régionale.

21- Le dogme non-interventionniste ou le refus de la projection armée de puissance. Quelle efficacité ?

211- Aux sources du non-interventionnisme

Les objectifs et les principes de la politique étrangère définis par Boumédiène, en 1975, sont les suivants : « *La défense de l'indépendance nationale [...], le refus de toute forme d'intervention étrangère, l'élimination des bases étrangères et le refus de la politique des blocs et des alliances militaires, une solidarité active avec les mouvements de libération nationale [...], une participation active dans le combat contre le sous-développement, l'exploitation et la domination économique étrangère*³² ».

La Constitution de la République algérienne démocratique et populaire stipule, dans son article 26³³, le principe premier du règlement pacifique des conflits et dans son article 28³⁴ celui de la coopération internationale.

³² Cité par Baghat Korany, « Third worldism and pragmatic radicalism : the foreign policy of Algeria », in B.Korany et Ali E. Hillal Dessouki (dir.), *The foreign policy of Arab states*, Westview Press and American University in Cairo Press, Boulder, 1984, p.92.

³³ Art 26 « l'Algérie se défend de recourir à la guerre pour porter atteinte à la souveraineté légitime et à la liberté d'autres peuples. Elle s'efforce de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques ».

³⁴ Art 28 « l'Algérie œuvre au renforcement de la coopération internationale et au développement des relations amicales entre Etats, sur la base de l'égalité , de l'intérêt mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Elle souscrit aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies ».

De ce fait, deux grands invariants marquent la politique étrangère algérienne : la non-ingérence et la défense d'un souverainisme sourcilleux. Ceux-ci guident de manière durable la politique étrangère algérienne et sont profondément ancrés aussi bien dans les mentalités des décideurs politiques et militaires qu'au sein de la population. Ils ne sont pas remis en cause dans leur essence et font l'objet d'un très large consensus. L'identité algérienne moderne s'est bâtie sur ces fondements.

212- Négociation et multilatéralisme *versus* projection armée

La négociation est le premier marquant de l'approche algérienne des relations internationales. L'ère Boumédiène est le symbole du grand activisme de la négociation. Deux luttes majeures marquèrent cette politique: la défense de la Palestine et l'action contre le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud. Egalement emblématiques furent les négociations entre l'Irak et l'Iran, en 1983, ou plus récemment la médiation réussie entre l'Ethiopie et l'Erythrée en 2000. Cette approche exprime « un véritable état d'esprit³⁵ ». Le président Bouteflika est l'héritier direct de cette vision, lui qui fut ministre des affaires étrangères durant plus de quinze années, entre 1963 et 1979, soit durant « l'âge d'or » de cette politique. Dernièrement, l'Algérie fut également à la tête des négociations dans le cadre du conflit malien entre le gouvernement de Bamako et les factions rebelles du Nord ; l'accord de paix fut signé à Alger les 15 mai et 20 juin 2015. Ce rôle de facilitateur de paix par la négociation fut souligné par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lors de sa visite à Alger, en mars 2016, en considérant le pays comme « le principal médiateur du processus de paix »³⁶.

Le multilatéralisme est un second marquant. Membre fondateur de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA), devenue Union Africaine (UA), l'Algérie souscrit à la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en 1989 ainsi qu'à celle de Nouveau Partenariat pour le Développement

³⁵ S.Chena, « l'Algérie : de la puissance idéologique à l'hégémonie sécuritaire », in M.Mokhefi, A.Antil (dir.), *Le Maghreb et son Sud, vers des liens renouvelés*, Paris, CNRS Editions IFRI, 2012, p.64.

³⁶ « A Alger, Ban Ki-moon discute de la situation en Libye, au Mali et à la question du Sahara occidental », Centre d'actualités de l'ONU, 6 mars 2016, (www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36768#.V58fZalqH28).

de l'Afrique (NEPAD). Elle est donc membre des principales organisations africaines.

Avec les Nations Unies, l'Algérie a également joué la carte du multilatéralisme. Tribune essentielle durant sa lutte pour l'indépendance, elle fut sa caisse de résonance dans le cadre de ses combats contre les puissances coloniales ou de sa politique de défense des non-alignés. Elle est aussi membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle cherche depuis plusieurs années (1987) à être membre à part entière de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) mais ne dispose, pour l'heure, que du statut d'observateur.

Avec ses voisins européens, les relations restent compliquées, notamment en raison de la méfiance créée par les risques d'intrusion dans les affaires intérieures sur les sujets touchant à la défense des droits de l'homme ou de l'Etat de droit. Néanmoins, une logique de rapprochement, motivée principalement par des considérations économiques, est à l'œuvre depuis le milieu des années 1990, avec la signature du Partenariat euro-méditerranéen issu de la déclaration de Barcelone (1995). Dans cette même logique, l'Algérie adhéra à l'Union pour la Méditerranée (UPM) en 2008. Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV), l'Algérie est entrée dans le processus de contractualisation des plans d'action bilatéraux en 2005, tout en gelant les négociations dès le début³⁷.

Dans ses échanges avec les pays européens, c'est dans le processus « 5+5 »³⁸ que l'Algérie semble la plus investie. Ce cadre offre une certaine flexibilité et n'impose aucun caractère contraignant à la coopération en s'articulant davantage dans l'échange de bonnes pratiques, en particulier pour le secteur de la défense.

Enfin, l'Algérie est membre depuis 2000 du Dialogue méditerranéen de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dont l'objectif est de renforcer la coopération en matière de sécurité avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée.

L'inscription dans ces instances régionales et internationales, la priorité donnée à la concertation

³⁷ A.Baghzouz, « l'Algérie face à l'Europe : quelle place dans les dispositifs de coopération en Méditerranée ? », dossier « l'Algérie face aux crises », *Maghreb-Machrek*, n°200, été 2009, p.48.

³⁸ Le Dialogue 5+5 regroupe les pays de la Méditerranée occidentale et a été instauré en 1990. Sont membres : l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal et Malte pour la rive Nord, et, pour la rive Sud, l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

et à la négociation, se font au détriment de toute projection de puissance militaire à l'extérieur de ses frontières. L'exclusivité d'un mode d'action sur l'autre et l'incapacité à conjuguer les deux montrent un certain nombre de limites et portent les risques de voir son influence décroître au fil du temps. Cette approche reste donc, pour l'heure, marquée sous le sceau de l'exclusivité.

213- Des inflexions à la marge

Quelques changements récents témoignent, néanmoins, d'une modulation de la rigidité de cette approche. À défaut de mentionner un changement de paradigme, ces inflexions montrent que l'Algérie est « à la croisée des chemins ³⁹».

A/ L'inflexion Serval- Barkhane

L'opération *Serval* est certainement le symbole le plus évident de cette amorce de changement de cap. La crise malienne de 2012 créa les conditions d'un réchauffement jamais égalé des relations franco-algériennes. L'Algérie participa indirectement à l'intervention française de janvier 2013. Tout d'abord, elle renforça ses forces terrestres à la frontière algéro-malienne (environ 40 000 hommes), permettant une certaine étanchéité de cette vaste zone poreuse. Ensuite, elle épaula largement l'opération aérienne en autorisant le survol de son espace aérien à l'aviation française. Enfin, elle collabora aux approvisionnements en eau et carburant depuis son territoire soutenant grandement la manœuvre logistique. Pour symboliques que soient ces gestes, ils n'en demeurent pas moins historiques et pourraient marquer une volonté d'implication plus volontaire dans la résolution des conflits régionaux. Beaucoup reste à faire avant une implication plus directe mais certains verrous psychologiques semblent sauter à travers ces gestes tout à fait nouveaux, d'autant plus qu'ils sont dirigés en faveur de l'ancienne puissance coloniale.

Néanmoins, ces actions restent menées à l'intérieur de ses frontières. Dès lors, il s'agit davantage d'inflexion que de rupture, « *sa stratégie de sécurité aux frontières est celle d'un Etat qui fournit*

³⁹ Jean-François Daguzan, « La politique étrangère de l'Algérie : le temps de l'aventure ? », *Politique Etrangère*, mars 2015, p.42.

un effort de guerre, sans être en guerre »⁴⁰.

B/ Un droit de poursuite ?

La Tunisie et l'Algérie ont signé un accord de coopération militaire en mai 2014. Les modalités précises de cet accord restent secrètes. Néanmoins, il semblerait qu'une clause prévoie la possibilité, pour les troupes algériennes, de poursuivre les groupes terroristes jusqu'à une certaine limite au sein du territoire tunisien⁴¹, facilitant, ainsi, la problématique des zones transfrontalières.

Cet accord illustre les dynamiques contradictoires qui animent la politique étrangère algérienne : la fidélité aux principes fondateurs de non-ingérence *versus* l'intervention face à l'explosion des menaces dans son « étranger proche ».

Cette inflexion dans la gestion des zones transfrontalières s'est également vue lors des frappes égyptiennes en Libye en février 2015. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est abstenu de toute condamnation à l'encontre de ces frappes, semblant indiquer qu'Alger se tenait, désormais, prête à accepter certaines interventions transfrontalières régionales⁴².

C/ Un budget de la défense en forte hausse

L'Algérie est le premier pays africain pour les dépenses militaires et elle occupait le 6^{ème} rang mondial pour les importations d'armement entre 2008 et 2012⁴³.

Les dépenses de défense ont atteint 12.7Md€ en 2014 alors qu'ils ne représentaient que 3.6Md€ en 2006. Ainsi, en l'espace de huit années, le budget défense a été multiplié par 3,5. Certes, cette augmentation doit se concevoir dans le contexte plus global de la course aux armements menée à l'encontre du Maroc, néanmoins, elle s'inscrit également dans le contexte sécuritaire très dégradé de la région. Ainsi, un accord a été passé, en octobre 2013, avec la Russie, portant sur la livraison

⁴⁰40 Abdennour Benantar, « Sécurité aux frontières : portée et limites de la stratégie algérienne », *L'Année du Maghreb*, n°14, 2016, p.153.

⁴¹ F.Harit, « Terrorisme : l'armée algérienne débarque en Tunisie », Afrik.com, 5 août 2015.

⁴² Y.Hussamuddin, « Algeria refrains from open criticism of Egypt's Libya airstrikes », *Al-Araby Al-Jadeed*, 18 février 2015.

⁴³ « The top 20 arms importers, 2008-2012 », rapport du SIPRI, 18 mars 2013.

de nouveaux matériels : hélicoptères et drones dans le cadre de la lutte antiterroriste afin de permettre une plus grande réactivité de l'Armée Nationale Populaire (ANP) et une meilleure couverture de son immense territoire⁴⁴. Cet effort conséquent doit donc être pris à sa juste mesure et s'interpréter à travers une prise de conscience de la dégradation généralisée de l'environnement régional. L'Algérie s'arme et s'assure une cohérence capacitaire à défaut de modifier sa doctrine.

Au final, cette politique du « non-choix » souligne l'efficacité très relative de cette stratégie. Les principes cardinaux de la politique étrangère algérienne sont désormais sous le feu de la *realpolitik*. Elle met sous la lumière les limites et contradictions d'une approche exclusive, se parant dans les vertus de ses fondements originaux. La question semble, pourtant, se poser, de façon de plus en plus précise et simple pour l'Algérie : « intervenir ou pas ? », « sortir de la frontière ou pas ? ».

Alors que la posture non-interventionniste avait été un facteur de sa réussite sur la scène internationale durant plusieurs décennies, cette même posture semble désormais être un handicap, du fait de l'explosion des menaces à ses frontières et du chaos régional. Si l'Algérie ne parvient pas à redéfinir clairement sa doctrine, d'autres puissances régionales occuperont le vide laissé. L'intervention égyptienne en Libye est un avertissement ; la réintégration du Maroc au sein de l'Union Africaine, un autre, marquant, tous deux, une perte d'influence.

Néanmoins, « *en l'absence d'un conflit majeur débordant directement sur le territoire algérien, il est peu probable que sa politique soit redéfinie de manière substantielle* »⁴⁵.

⁴⁴ M.Mokhefi, A.Antil (dir), *Le Maghreb et son Sud, vers des liens renouvelés*, Paris, IFRI, CNRS Editions, 2012 ; F.Gaub, « *Algeria's Army : on Jihadist alert* », Brief issue, n°6, European Union Institute for Security Studies, mars 2015.

⁴⁵ Abdennour Benantar, « *Les principes de la politique étrangère et de sécurité de l'Algérie mis à l'épreuve* », Questions internationales, n°81, septembre- octobre 2016, p.94.

22- L'absence de coopération régionale à la hauteur des enjeux sécuritaires

221- Une tentative régionale de containment avortée.

L'activisme traditionnel algérien en matière de multilatéralisme et de concertation s'est traduit par la constitution de plateformes multiples *ad hoc* ou régionales, dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Le 11 septembre constitue indéniablement un tournant. Auréolé par sa victoire sur les mouvances islamistes durant la guerre civile, Alger s'est retrouvé être un acteur incontournable sur ces dossiers et devint rapidement courtisé par les Etats régionaux et les puissances occidentales pour sa connaissance des réseaux.

Ce volontarisme régional s'exprima au travers de la création du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (CEMOC) en août 2009. Regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, ce comité quadripartite visait à rassembler les pays du Sahel et à coordonner leurs efforts dans la lutte contre AQMI. L'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), créée en 2010 et basée à Alger, tendait à regrouper les services de renseignements de ces quatre pays. Il s'agit du premier dispositif de sécurité régionale à vocation opérationnelle. Selon Alger, la doctrine de cet organisme vise au développement des capacités propres de chaque Etat afin de parvenir à une autonomie d'action dans le règlement des conflits régionaux, sans recourir à une intervention extérieure.

Néanmoins, l'absence du Maroc et la méfiance réciproque des pays membres amènent rapidement à un relatif constat d'échec de cette structure régionale. L'écroulement des Etats libyen, tunisien et malien accentuent l'échec de cette « stratégie de *containment* sous leadership algérien »⁴⁶. Son échec était globalement prévisible puisque l'ensemble des Etats membres, à l'exception de l'Algérie, sont des « Etats faibles », dépourvus de capacités militaires adaptés à la lutte antiterroriste et que le poids des alliances stratégiques avec des puissances extérieures priment sur cet organisme pour la plupart des Etats (excepté l'Algérie). Dès lors, aucune

⁴⁶ Djallil Lounnas, L'évolution de l'environnement stratégique de l'Algérie post-Printemps arabe, *Maghreb-Machrek*, n°221, p53.

opération militaire conjointe n'a été effectuée dans le cadre du CEMOC en dépit d'une détérioration continue de la situation.

222- Une approche bilatérale privilégiée mais limitée

Malgré l'aggravation sécuritaire, l'Algérie s'en tient à son approche non-interventionniste, privilégiant la concertation dans une logique bilatérale.

La coopération algéro-libyenne est certainement la plus délicate en raison de la détérioration sécuritaire du pays. Néanmoins, les deux pays ont convenu, en mars 2012, de l'établissement de patrouilles de contrôle sur la frontière et d'un meilleur échange du renseignement. La complexification de la situation, avec la mise en place de deux gouvernements aux légitimités disputées, a mis un frein à ce processus de coopération. Désormais, le dispositif sécuritaire se limite à une démarche unilatérale de contrôle de la frontière.

La coopération algéro-tunisienne fonctionne davantage avec la mise en œuvre d'un accord cadre de sécurité, signé en mai 2014. Il marque l'effort sur quatre axes principaux : coopération dans le cadre de la surveillance des frontières, fluidification dans l'échange du renseignement, échange d'expérience et formation des cadres des armées. Dans le cadre de cette stratégie sécuritaire, 7000 à 12000 hommes sont déployés le long de la frontière⁴⁷.

D'autres modèles de coopération bilatérale, sur le modèle algéro-tunisien, ont été mis en place avec le Mali et le Niger. Cependant, leur portée reste relativement modeste dans la mesure où ces Etats ne disposent pas de capacités suffisantes en matière de renseignement et de mobilité et privilégient l'appui des puissances occidentales.

Ainsi, seule la coopération sécuritaire algéro-tunisienne semble produire des fruits relativement positifs. Or, cette frontière n'est pas la plus poreuse et la plus difficile à contrôler, comparée aux immensités du flanc sud et de l'espace sahélien.

⁴⁷ *El Khabar*, 27/06/2015.

223- La capacité d'entraînement de l'Algérie en question

Malgré les faiblesses intrinsèques des Etats de la région, l'échec relatif des instances régionales et bilatérales conduit à s'interroger sur la capacité d'entraînement réelle de l'Algérie.

Le strict respect du principe non-interventionniste peut entraîner une dégradation de ses relations avec ses partenaires et les inciter à nouer des liens avec des puissances extérieures à la région, jugées plus crédibles et efficaces. Ceci explique principalement l'échec du CEMOC.

Cette lassitude devant l'inaction peut également importuner les puissances extérieures et les amener à chercher d'autres partenaires fiables dans la région. L'exemple américain est assez éloquent en la matière. Après avoir investi dans sa relation avec l'Algérie, suite aux attentats du 11 septembre, à travers le TSCTI (*Trans-Saharan Counter-terrorism Initiative*), le peu d'entraîn algérien à s'engager davantage finit par contrarier la puissance américaine et à reconsidérer son alliance régionale en faveur du Maroc⁴⁸. Le Maroc profite de cet avantage pour pousser ses dossiers stratégiques rivaux de la vision algérienne, en particulier la question du Sahara occidental⁴⁹.

A court et moyen terme, la posture intransigeante algérienne semble donc desservir ses intérêts stratégiques et risque d'accélérer sa perte d'influence régionale au profit d'autres puissances. L'insuffisante adaptation à la nouvelle donne stratégique handicape l'Algérie et la confine dans un rôle secondaire au détriment de ses intérêts propres.

23- L'implication d'acteurs extérieurs ou l'échec de la stratégie algérienne

231- Le retour marqué des puissances occidentales

Historiquement, le Sahel fait partie de la zone d'influence française, en raison de son héritage

⁴⁸ I.Stitou, « Morocco, Algeria, compete over Libya », *Al Monitor*, 23 avril 2015.

⁴⁹ « Congress strenghtens mandate for development funding in western Sahara : appropriations bill further reinforces US policy supporting Moroccan autonomy plan », *PR Newswire*, Moroccan American Center for Policy, 17 décembre 2014.

colonial. Néanmoins, son empreinte s'est progressivement réduite dans cette région du monde suite au mouvement de décolonisation et aux relations compliquées qu'elle entretient toujours avec l'Algérie. Pour autant, la dégradation sécuritaire de son flanc sud ainsi que l'incapacité des tentatives régionales de produire des résultats tangibles, l'ont amenée à réinvestir progressivement la région jusqu'à en devenir un acteur incontournable. Deux étapes essentielles marquent ce retour de la France en Afrique du Nord et au Sahel.

La première est l'opération *Harmattan*, de mars à octobre 2011, en Libye dans le cadre d'une coalition franco-britannique. La résolution 1973 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) donne mandat à la France et au Royaume-Uni d'agir en Libye afin de mettre en place une zone d'exclusion aérienne, protéger la population civile et renforcer les mesures d'embargo établies contre la Libye⁵⁰. En l'espace de huit mois, le régime de Kadhafi est renversé. Ce changement majeur dans le cadre des équilibres régionaux s'est opéré sans l'Algérie.

La seconde est l'opération *Serval*, symbole du retour en force de la France à compter de 2013. D'abord centrée sur la destruction des groupes islamistes sévissant dans le Nord Mali, l'opération s'est régionalisée avec *Barkhane*, en août 2014, actant le caractère transfrontalier de la menace. Désormais, cinq pays sont concernés par cette opération : Mauritanie, Mali, Niger, Burkina-Faso et Tchad. Avec l'appui de la France, ils sont regroupés au sein du G5-Sahel afin d'apporter une réponse opérationnelle à la déstabilisation de la région.

Serval a déclenché l'arrivée de contingents occidentaux au travers de l'*European Union Training Mission Mali* (EUTM-M)⁵¹, à partir de février 2013, avec 23 pays européens. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) se déploie à compter d'avril 2013⁵². Quelques nations occidentales participent à cette mission en armant principalement les postes d'officiers au sein du FHQ (Bamako), des états-majors régionaux (Gao, Tombouctou, Kidal) ainsi que dans la nouvelle unité de renseignement : ASIFU (All Sources Information Fusion Unit).

⁵⁰ <http://www.defense.gouv.fr/actualites/operations/l-operation-harmattan>.

⁵¹ <http://www.eutmali.eu/>.

⁵² <https://minusma.unmissions.org/>.

232- La Libye ou la multiplication des acteurs

La guerre civile qui fait rage en Libye continue d'illustrer les limites de l'approche algérienne, basée sur le non-interventionnisme. La permanence du chaos crée les conditions, pour différentes puissances extérieures à la région, de tenter de s'immiscer dans le conflit, par relais interposés, afin de gagner en influence et prendre pieds dans une zone aux potentialités importantes.

Au-delà du traditionnel conflit de leadership algéro-marocain qui conduit à des tractations parallèles entre les deux Etats avec les parties en conflit⁵³, d'autres puissances apparaissent dans la zone. La division entre les troupes du maréchal Haftar et le gouvernement de Misrata entraîne la création d'un « camp combattant l'islamisme » (Egypte, Emirats Arabes Unis, Russie) et d'un « camp soutenant « un islam politique » » (Qatar, Arabie Saoudite, Turquie). L'arrivée de ces puissances étrangères contrarie donc l'Algérie dans la gestion de son environnement immédiat et contribue à sa marginalisation dans sa zone d'influence. La compréhension de sa politique devient de plus en plus difficile et audible au milieu de tous ces intervenants.

Les différents courants de l'islam sunnite s'invitent dans le conflit, contribuant à le complexifier davantage⁵⁴.

Finalement, l'Algérie semble avoir perdu prise avec son environnement régional depuis le « Printemps arabe », comme si elle n'était pas parvenue à saisir les changements géopolitiques nés de cette période. « Face à des menaces externes sans précédent, l'Algérie sera peut-être contrainte de se demander pour la première fois, si les avantages de sa politique claire de non-ingérence ne vont pas finir par se révéler moindres que les inconvénients »⁵⁵.

⁵³ <http://www.atlantico.fr/decryptage/chaos-en-libye-mais-que-fait-et-que-veut-algerie-jean-francois-daguzan-2645385.html>.

⁵⁴ Barah Mikail, Les défis de la Libye, *Confluences méditerranéennes*, 2015/3, n°94.

⁵⁵ G.Porter, Le non-interventionnisme de l'Algérie en question, *in Politique Etrangère*, N°3/2015, p55.

III- L'Algérie face à ses choix de puissance régionale

L'Algérie doit dépasser ses nombreuses contradictions en matière de politique étrangère. La tentation du *statu quo*, qui semble prédominer pour l'heure, ne lui permet pas de jouer le rôle de puissance régionale stabilisatrice. Fragile à court terme, cette stratégie ne peut avoir que des effets déstabilisateurs à moyen terme sur l'ensemble du monde maghrébin et sahélien. Il semble peu convaincant d'imaginer que l'Algérie puisse maintenir son relatif équilibre dans un environnement immédiat aussi dégradé. En relevant avec pragmatisme un certain nombre de défis, elle pourrait endosser cet habit de puissance régionale stabilisatrice maghrébine, sahélienne et méditerranéenne, pour son bénéfice premier. L'immobilisme est un pari de courte vue. La déstabilisation de l'Algérie, dans cet environnement chaotique, aurait des répercussions désastreuses aussi bien pour l'Afrique que pour l'Europe. L'heure est donc aux choix.

31- Une puissance maghrébine désintégrée

La faiblesse du commerce intra régional⁵⁶ est le premier révélateur d'un ensemble maghrébin non intégré, sous fond de rivalités anciennes pour l'hégémonie régionale entre l'Algérie et le Maroc. Provenant de contentieux territoriaux suite à la période coloniale, cette rivalité s'est nourrie de trajectoires stratégiques opposées prises à l'issue de cette période. Tandis que l'Algérie défendait un tiers-mondisme proche du bloc soviétique, le Maroc affichait un conservatisme proche des Etats-Unis. Cette « guerre froide interarabe »⁵⁷ a contribué à creuser le fossé entre les deux Etats, et à rendre peu plausible une intégration régionale. Suite à l'attentat de Marrakech, en 1994, la frontière terrestre entre les deux Etats fut fermée, gelant tout processus d'intégration maghrébine. *« Alors que la crise du Sahel aurait pu constituer un élément fédérateur des États maghrébins ou à tout le moins une contrainte extérieure commune justifiant une plus grande concertation entre*

⁵⁶ Le commerce intra-zone ne représente que 3.5% du Produit Régional Brut en 2015, représentant un niveau d'intégration régionale les plus faibles au monde. Voir Lahcen Achy, Le commerce intra-régional : l'Afrique du Nord est-elle une exception ?, in *L'Année du Maghreb III/2007*, p 501-520.

⁵⁷ Salim Chena, Enjeux géopolitiques au Maghreb : questions globales, intérêts régionaux, in *Points de Mire pour le Centre Etudes des Politiques Etrangères et de Sécurité*, vol 11, n°5, 15 mars 2010.

eux, elle a au contraire attisé les rivalités intermaghrébines et différé davantage la relance de la dynamique d'intégration régionale bloquée depuis 1994. C'est en rangs dispersés que les États du Maghreb ont développé leurs politiques sécuritaires nationales vis-à-vis du Sahel en dépit de quelques timides tentatives pour élaborer une stratégie commune et intégrée »⁵⁸.

311- La question du Sahara occidental : point de cristallisation

Les difficultés à régler la question du Sahara Occidental, revendiqué par le Maroc depuis la Marche verte de 1975, et le retrait mauritanien d'une partie de ces territoires ont contribué à isoler le Maroc. La reconnaissance de la République Arabe Sahraouie et Démocratique (RASD) par l'Organisation de l'Unité Africaine a amené le Maroc à s'en retirer en 1984. L'Algérie, qui soutient l'autodétermination sahraouie, aide le Polisario et accueille ses réfugiés. Ce conflit larvé est la véritable pierre d'achoppement au processus d'intégration régionale. La création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)⁵⁹ succède à la décision, en 1988, d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental dans un cadre onusien. Dès lors, l'UMA, véritable projet intégrateur politique et économique maghrébin, s'enlisa dans l'inaction. Aujourd'hui encore, le différend algéro-marocain autour de la question sahraouie entrave toute tentative de normalisation des relations bilatérales et de relance du projet de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine, décidé le 30 janvier 2017, lors du 28^{ème} sommet de l'Union africaine, pourrait être une opportunité pour relancer le dossier du Sahara occidental⁶⁰. Officiellement, le retour du Maroc se fait sans condition, néanmoins, la Charte de l'UA reconnaît

⁵⁸ Aomar Baghzouz, *Le Maghreb et l'Europe face à la crise du Sahel : Coopération ou rivalités ?*, in *L'année du Maghreb, IX/ 2013 : Dossier: Le Maghreb avec ou sans l'Europe ?*, p173.

⁵⁹ L'UMA regroupe la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye et représente une population d'environ 95 000 000 d'habitants (2014).

⁶⁰ Emeline Wuilbercq, *A Addis-Abeba, le Maroc gagne son retour dans l'Union africaine*, in *Le Monde Afrique*, 30 janvier. 2017.

le droit à l'autodétermination des peuples. Le débat devrait donc avoir lieu. Le fait qu'il puisse être porté dans cette organisation peut être perçu comme un signe positif, même si les difficultés restent nombreuses et l'espoir d'aboutir rapidement, faible.

312- L'axe Alger-Tunis, un succès relatif

Au plan sécuritaire, la situation tunisienne peut se caractériser par un niveau de menace terroriste très élevé. Le risque de déstabilisation de l'Etat ne peut toujours pas être écarté. Le terrorisme a frappé trois fois en 2015, et à nouveau en 2016, dans la ville de Ben Gerdane, par les effets conjugués de la crise libyenne et du retour des combattants tunisiens de Syrie et d'Irak.

Des maquis perdurent dans le centre-ouest du pays, avec la katiba algéro-tunisienne d'AQMI « Okaba Ibn Nafaa ». Leurs actions restent cantonnées dans la zone frontalière montagneuse algéro-tunisienne grâce à l'action commune des forces armées et de sécurité des deux Etats. Cette coopération s'est améliorée au fil du temps et a permis d'atteindre de manière significative le potentiel de ces katibas. Ce succès relatif est un exemple de coopération réussie qui pourrait être développée plus en profondeur dans le cadre de la lutte antiterroriste avec les Etats de la région.

Pour autant, la menace n'est pas définitivement écartée en Tunisie. À l'exemple de l'action menée par Daech dans la ville de Ben Gerdane (mars 2016), le terrorisme pourrait désormais développer un mode d'action basé sur des actions urbaines grâce à des cellules dormantes. Cette menace, plus structurée et plus sérieuse, est de nature à déstabiliser l'Etat tunisien et à inquiéter l'Algérie. Enfin, la présence de quelques 1 500 djihadistes tunisiens en Libye et la perspective du retour de milliers d'autres depuis la Syrie ou l'Irak sont des sujets de préoccupation majeure. Que peut faire l'Algérie ?

La coopération frontalière doit être maintenue, en premier lieu, via le partage fluide du renseignement et l'organisation de missions communes.

En outre, les forces de sécurité tunisiennes ne disposent toujours pas des capacités nécessaires pour contrôler leur territoire et leurs frontières avec la Libye dans le cadre de l'antiterrorisme. L'Algérie a un intérêt évident à prendre en compte cette problématique en s'investissant dans une dynamique renforcée de formation, d'appui et de conseil aux forces armées et de sécurité tunisiennes. L'Algérie s'est investie pour la sécurisation de la frontière algéro-tunisienne, elle devrait en faire autant pour celle de la frontière libyo-tunisienne. Si elle ne le fait pas davantage,

la Tunisie cherchera à développer plus en profondeur ses liens avec les Etats-Unis et l'Union Européenne dans le cadre du groupe G7+3⁶¹. Ce renforcement de l'appui occidental serait un désaveu nouveau pour l'Algérie.

313- Quelle stratégie pour la Libye ?

Une forme de coopération existe entre l'Algérie et la Libye mais reste fragile du fait de la situation sécuritaire. Cette insuffisance rend difficile toute coopération opérationnelle.

Certaines initiatives ont, néanmoins, été entreprises, notamment l'activation de patrouilles de contrôle sur les frontières et le renforcement dans l'échange du renseignement, à partir de 2012. Des pistes ont été fouillées en termes de formations spécialisées afin de permettre une reconstruction de l'appareil sécuritaire étatique. Ainsi, en avril 2012, les relations bilatérales sont relancées par la signature d'une « commission bilatérale de concertation sur les questions de sécurité, de voisinage et de coordination »⁶².

La complexification de la situation libyenne avec la formation de deux autorités concurrentes, chacune avec son gouvernement et son parlement, sous fond de montée en puissance d'Al Qaïda et de Daech, ont mis un frein à cette coopération bilatérale. Dès lors, l'action du gouvernement algérien se limite à une médiation entre les différentes parties et au refus de toute nouvelle intervention militaire en Libye. Le contrôle des frontières ne se fait plus que de façon unilatérale. L'approche de la problématique libyenne se fait également par l'échelon régional sahélien, grâce aux pays du Champ⁶³. Or, ni la Tunisie, ni la Libye et ni le Maroc n'en font partie. Cette approche sahélienne de la question libyenne ne rencontre dès lors aucun écho.

Finalement, la seule voix importante dans cette question libyenne serait la voix maghrébine, mais elle est inexistante. L'UMA qui demeure une coquille vide depuis la fermeture de la frontière algéro-marocaine en 1994, se montre totalement incapable de revoir le jour dans ce contexte.

⁶¹

http://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/press_corner/cp_dialogue_politique_21sept2015_fr.pdf.

⁶² http://www.mae.gov.dz/news_article/1030.aspx.

⁶³ Faisant référence aux pays membres du CEMOC : Mauritanie, Mali, Algérie, Niger.

L'entêtement idéologique dans la confrontation entre Rabbat et Alger bloque toute initiative maghrébine sur le dossier libyen. Paradoxalement, cette opposition bloque toute initiative maghrébine au Maghreb et conduit même à une concurrence dans les tentatives de médiation marocaine et algérienne.

L'absence de convergence d'approche des pays de la zone sur leurs propres problématiques semble finalement la seule constante du Maghreb. En dépit de liens renforcés entre l'Algérie et la Tunisie, l'opposition algéro-marocaine bloque toute initiative régionale coordonnée. Dès lors, l'objectif de pouvoir constituer une puissance maghrébine dans un ensemble unifié semble hors de portée à court terme. Les situations de blocage actuelles peuvent, au mieux, conduire vers la constitution de deux blocs : « un bloc marocain » orienté vers une dynamique atlantico-européenne et « un bloc algérien » orienté vers une dynamique méditerranéenne limitée ; au pire, conduire vers l'effritement continu de cette zone avec des replis nationaux de plus en plus marqués.

Seule une initiative forte algéro-marocaine serait en mesure de recréer une dynamique. La situation chaotique régionale ne semble pas de nature à créer, pour l'heure, une opportunité d'intégration maghrébine. Sans cette intégration, la puissance algérienne dans cette zone ne restera que relative et concurrencée par le Maroc et d'autres acteurs extérieurs.

32- Une puissance sahélienne concurrencée

321- Le Sahel : couloir de tous les trafics

Entre 2013 et 2014, les trafics de drogue, d'armes et de tabacs dans le Sahel ont rapporté 3,5Md\$ d'après l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)⁶⁴. L'intensification des contrôles maritimes dans le golfe de Guinée a conduit à une explosion des trafics par l'axe terrestre sahélien à partir des années 2000, bouleversant l'économie locale et contribuant à la déstabilisation de cette région.

⁶⁴ <https://www.unodc.org/unodc/fr/>.

Le terrain rend naturellement propice ce type d'activités : étendues immenses⁶⁵ et désertiques difficiles à contrôler, absence de forces étatiques, populations pauvres⁶⁶ sans perspectives d'avenir, tradition du troc dans les échanges commerciaux, conflits armés nécessitant des financements... Dès lors, le commerce illicite⁶⁷ s'ancre dans toute la région, se greffant sur des populations locales connaissant parfaitement le terrain et les différents circuits locaux.

Or, l'Algérie est un débouché naturel de cette zone de transit vers les marchés européens. Elle est donc directement impactée par cette problématique majeure. L'Algérie voit se développer à sa frontière sud des « Etats-entrepôts », dont l'économie repose sur le transit de produits illicites. Le trafic de drogue est un élément de corrosion des Etats particulièrement inquiétant dans la région.

322- Développer une coopération Sud-Nord

Face à l'augmentation de cette menace, la réaction des pays du Maghreb manque de coordination. Sur le plan sécuritaire, ils rejoignent en 2005 le programme anti-terroriste américain, le TSCTI. Ce projet prévoit une démarche régionale préventive, impliquant le Maghreb et le Sahel, pour combattre le terrorisme. Malgré ce programme, incluant des échanges d'information ou des exercices militaires conjoints, les pays maghrébins, notamment l'Algérie et le Maroc, ne se sont pas fondamentalement rapprochés face aux risques en provenance de leurs frontières sahéliennes. Une nouvelle fois, la rivalité algéro-marocaine bloque toute mise en œuvre d'une politique coordonnée maghrébine vers son flanc Sud.

L'Algérie a pourtant une grande sensibilité aux fragilités de sa frontière sud, territoire immense dont la population est très liée aux Touaregs maliens et nigériens. L'attaque du site gazier d'In Amenas, le 13 janvier 2013, illustre cette permanence de la menace sur le flanc Sud. Alger souhaite jouer le rôle de leader régional dans la lutte contre le terrorisme. Pour cela, l'Algérie a

⁶⁵ Environ 3 000 000 km², soit environ 6 fois la superficie française.

⁶⁶ Le Niger, le Mali, le Tchad, la Mauritanie figurent dans le classement des 48 PMA (Pays les Moins Avancés) de l'ONU.

⁶⁷ A titre d'illustration, le trafic de cigarettes représenterait 10% de la production mondiale (voir notamment le Rapport d'information du Sénat au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées sur l'aide publique au développement au Sahel, publié le 29 juin 2016 et consultable sur <https://www.senat.fr/rap/r15-728/r15-7281.pdf>).

développé, en 2004, le centre panafricain de lutte contre le terrorisme puis le CEMOC (Algérie, Mauritanie, Niger, Mali) pour coordonner la lutte contre les groupes islamistes aux frontières. Les résultats demeurent peu tangibles voire inexistantes.

Cette approche Nord-Sud trouve sa limite au travers de la dynamique concurrente Est-Ouest, portée, notamment par la France, dans le cadre du G5 Sahel. Le défi consiste à pouvoir intégrer ces deux approches sans chercher à les opposer⁶⁸. L'Algérie a donc un rôle majeur à jouer dans cette évolution en prenant la tête d'une dynamique Nord-Sud. Sa proximité avec la Tunisie, ses liens avec les pays du Sahel et sa crédibilité en matière de lutte anti-terroriste poussent en ce sens et la légitiment dans ce rôle.

Pour ce faire, l'Algérie a besoin de décomplexer son rapport à l'Occident, en général, et à la France, en particulier.

33- Une puissance méditerranéenne à développer

331 : Des structures existantes à redynamiser plutôt qu'à réinventer

La relation particulière entre l'Europe et le Maghreb est marquée par de nombreuses étapes dans la période post-coloniale⁶⁹. Celle-ci a donné naissance à de nombreuses structures dont le fonctionnement n'exige qu'une volonté politique affirmée.

Les plus marquantes sont celles existantes autour du processus de Barcelone, lançant la coopération EUROMED puis celles autour de la politique européenne de voisinage. Dans cette approche renouvelée du lien transméditerranéen, le Maroc et la Tunisie se sont montrés les Etats les plus avenants tandis que l'Algérie, la Mauritanie et la Libye marquaient le pas. Entre 1998 et 2006, dans le cadre du processus de Barcelone, sept accords ont été signés entre les deux rives de la Méditerranée, avec la Tunisie en 1998, le Maroc en 2000 et l'Algérie en 2005. Suite à ces

⁶⁸ <https://www.senat.fr/rap/r12-720/r12-720-syn.pdf>.

⁶⁹ Jean-François Drevet, Le Maghreb et l'Union européenne, 4 mai 2016, <http://www.diploweb.com/Le-Maghreb-et-l-Union-europeenne.html>.

accords, des plans d'action ont été conclus avec les pays partenaires, à l'exception notable de l'Algérie et de la Libye, refusant toute ingérence dans leurs affaires intérieures. En 2008, l'Union pour la Méditerranée (UpM) est venue compléter la dynamique des accords de Barcelone, en réunissant les 43 pays de l'UE et de la Méditerranée dans un cadre intergouvernemental, afin de développer une « Méditerranée des projets » et dynamiser cette région du monde fragmentée.

Existe également le « Dialogue en Méditerranée occidentale », connu sous l'appellation « 5+5 », réunissant la France, l'Espagne, l'Italie, Malte et le Portugal, au nord, l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie au sud. Dans une approche sécuritaire efficace (regroupement du Maroc et de l'Algérie, format resserré des acteurs et format équilibré entre les deux rives), cette organisation semble pouvoir le mieux répondre aux défis de la région.

La question n'est donc pas de s'interroger sur la création d'une nouvelle architecture organisationnelle, mais davantage sur les objectifs à atteindre⁷⁰. Sur la rive Nord, la démocratisation des relations avec les Etats de la rive Sud pose des difficultés. Sur la rive Sud, les liens à établir avec les anciennes puissances colonisatrices posent les mêmes interrogations et trouvent des réponses différenciées selon les priorités données entre sécurité et gouvernance.

332: La Méditerranée occidentale, un potentiel de puissance inexploité

Cet intérêt pour la Méditerranée occidentale provient de la prise de conscience du partage d'intérêts communs entre les deux rives. Une coopération plus poussée serait un démultiplicateur de puissance pour chacune des rives.

L'Algérie possède des atouts importants pour s'imposer dans cette réaffirmation de la rive Sud, notamment par sa force démographique, sa stabilité étatique, sa francophonie et son arabité.

Ce retour sur la scène méditerranéenne reste conditionné par une normalisation de ses relations avec la France, tout comme sa réaffirmation sur la scène maghrébo-sahélienne par celle avec le Maroc. Or, *« le couple Paris-Alger donne d'abord à voir un cas de dilemme ' rupture impossible, normalisation improbable ' qui, sans être rare dans les relations internationales, n'en est pas moins spécifique : la densité de l'interaction est si forte entre les deux pays que l'on ne saurait*

⁷⁰ Abdennour Benantar et Salim Chena, La sécurité en Méditerranée occidentale face aux bouleversements au Maghreb et au Sahara, *L'Harmattan*, mai 2015.

*aller à la rupture, ni même se laisser aller à l'indifférence mutuelle. »*⁷¹

Deux sujets pragmatiques poussent à renforcer la coopération : les intérêts économiques⁷² et la question sécuritaire.

Cette *realpolitik* est néanmoins rattrapée par le vécu subjectif de la relation, bloquant tout renforcement de la coopération. Ainsi, Alger campe sur sa position de réticence à toute intervention étrangère dans la zone, notamment de la France ; Paris s'interroge, pour sa part, sur le jeu réel effectué par l'Algérie dans les conflits régionaux et sa réelle volonté de coopération.

333- Développer un axe Europe- Maghreb- Sahel

L'attaque terroriste contre le complexe gazier d'In Amenas, le 13 janvier 2013, a été un puissant révélateur des limites des stratégies nationales développées jusqu'à présent et des approches régionales éloignées des réalités du terrain. Les frictions traditionnelles, entretenues en dépit de toute prise en compte des évolutions géopolitiques, ont essentiellement profité aux mouvances islamistes. La faiblesse de l'approche régionale, à travers les trois cercles Sahel-Maghreb-Europe, a profité aux terroristes, jouant constamment sur cette absence de coordination. In Amenas est le résumé des problèmes de sécurité régionale et prouve l'imbrication réelle des intérêts des différents Etats du Maghreb, du Sahel et de l'Europe.

Le constat posé, l'épineuse question de la coordination des différents acteurs perdure. Il semble néanmoins possible de concevoir, autour de la sécurité, des dynamiques de coopération, voire d'intégration régionale, au sein des groupes de pays appartenant à la même aire sous régionale et affrontant des défis communs. Même si ce domaine demeure toujours sensible entre des Etats ayant des contentieux historiques (Algérie-France et Algérie- Maroc), il n'en demeure pas moins une nécessité lorsque les menaces sont communes.

Dès lors, la constitution de cet axe Europe-Maghreb-Sahel est souhaitable à terme pour affronter ensemble les nouvelles menaces à la sécurité ainsi que les défis du développement dans ce vaste

⁷¹ Frédéric Charillon, La relation franco-algérienne au regard de l'analyse de politique étrangère, *in Questions internationales*, n°81, septembre-octobre 2016.

⁷² En 2015, la France était le 3^e client de l'Algérie (derrière l'Espagne et l'Italie) et son 2^e fournisseur (derrière la Chine).

espace euro-méditerranéo-sahélien. Le réalisme exige que ce chantier débute par la relance des cadres de coopération sous régionaux existants.

Tout d'abord, au niveau du Maghreb, les États doivent repenser leur propre projet d'union sur de nouvelles bases. Les deux fenêtres d'opportunité, constituées par le Printemps arabe et la crise du Sahel, n'ont pas su être saisies jusqu'à présent. Les instabilités chroniques tunisienne et libyenne, représentent une nouvelle opportunité. Les changements générationnels attendus en Algérie en sera une autre qu'il conviendra d'identifier le moment venu.

Ensuite, au niveau européen, il s'agit de coordonner ou d'harmoniser les politiques étrangères nationales dans le cadre de la PESC afin d'être capable de parler d'une seule voix sur les dossiers libyens et sahéliens.

A terme, il conviendra, de créer un nouveau cadre de concertation en Méditerranée occidentale intégrant le Maghreb, les pays du sud de l'Europe et les pays du Sahel. La nouvelle donne géopolitique de la région l'impose. Le labyrinthe des rivalités subrégionales et régionales doit être transformé en un cadre de coopération. Ces défis sont importants mais sont à la hauteur des enjeux sécuritaires et de développement. L'histoire et la géographie engagent l'Europe et le Maghreb à avancer dans cette direction.

Conclusion

L'analyse des facteurs politiques, économiques, sociaux ou géopolitiques conduisent à penser que le *statu quo* prédominera dans les années à venir dans la gestion algérienne des affaires régionales. Cela devrait conduire à affaiblir sa stature de puissance au profit d'acteurs exogènes à la zone. Néanmoins, son rôle demeurera central et incontournable dans toutes les problématiques locales en raison des liens qu'elle entretient avec les principaux protagonistes et du poids relatif qu'elle continue à peser. Ce jeu particulier l'inscrit ainsi dans une logique de puissance par « défaut » ou par « négation », tant que la matrice interne algérienne n'aura pas évolué.

Quelques inflexions à la règle non-interventionniste continueront à voir le jour sans volonté de rupture majeure, à l'image de ce qu'a pu faire l'Algérie avec la France à travers les opérations Serval puis Barkhane ou avec la Tunisie dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Condamner l'interventionnisme occidental, tout en acceptant implicitement la sous-traitance sécuritaire par ces mêmes nations, reste une stratégie payante à court terme. Cela lui permet de faire face à ses nombreux défis internes, tout particulièrement celui lié à la problématique politique de la transition post-Bouteflika et celui de la question sociale, dans un contexte de pétrole bas.

Le risque majeur de cette stratégie est de voir son statut de puissance régionale durablement contesté par des acteurs régionaux, comme le Maroc ou de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs dans la zone (Etats-Unis, Etats du Golfe persique, Russie, France). Un autre risque serait de voir la région se transformer progressivement en champ d'affrontement indirect, par intermédiaires interposés, entre puissances rivales extérieures à la région⁷³. L'absence d'intégration et de cohésion régionale favorise l'éclosion d'un tel scénario. Néanmoins, l'intérêt européen à bénéficier d'un flanc méridional apaisé, mitige ce risque.

Le seul critère qui pourrait conduire à un changement brutal de l'approche algérienne serait l'explosion de la menace islamiste remettant directement en cause la survie de son Etat. Or, pour l'heure, cette menace reste contenue sur le territoire national à un degré ne permettant pas

⁷³ Comme l'illustre la crise libyenne

l'actualisation d'un tel scénario⁷⁴.

Enfin, la perspective la plus dangereuse pour la stabilité régionale serait d'assister à une transition politique post-Bouteflika incontrôlée, plongeant le pays dans l'aventure ou le chaos, privant la région de l'un de ses derniers points d'équilibre.

Aborder la question de la puissance algérienne sous le seul angle de l'étude de facteurs objectifs ne suffit pas à répondre à la problématique dans sa totalité. L'Algérie est un acteur complexe. Il doit être considéré en lui-même avec l'ensemble des facteurs émotifs et historiques qui constituent son identité. La susceptibilité de ses relations avec la France et le Maroc doit être prise en compte. Ainsi, malgré les frustrations engendrées par une implication pouvant être jugée *a minima*, l'intérêt premier, pour tous, est de préserver ce point d'équilibre dans une région en pleine recomposition. La digue algérienne doit être soutenue et confortée. Si elle venait à céder, ce serait l'ensemble du Maghreb qui imploserait. L'Europe devrait alors faire face à un flanc Sud hors-contrôle.

⁷⁴ L'essentiel de la menace terroriste reste concentré dans la région de Kabylie. Le volume global de combattants djihadistes est estimé aux alentours de 700 à 1 200 combattants

Bibliographie

Ouvrages:

- Abdenour Benantar et Salim Chena, *La sécurité en Méditerranée occidentale face aux bouleversements au Maghreb et au Sahara*, L'Harmattan 2015.
- Mahdi Lazar et Sidi-Mohammad Nehad, *L'Algérie aujourd'hui*, Michalon 2014.
- Jean Jolly, *L'Algérie de Bouteflika, la fin d'une époque*, Durante éditeur 2004.
- Youcef Zirem, *Algérie, la guerre des ombres*, Editions Complexe 2002.
- Sous la direction de Pascal Chaigneau et Pierre Pascallon, *Que devient la sécurité euro-méditerranéenne avec les révolutions arabes ?*, L'Harmattan 2013.
- Sous la direction de Camille Sari et Abderrahmane Mebtoul, *Quelle gouvernance et quelles institutions au Maghreb face aux enjeux géostratégiques ?*, L'Harmattan 2015.
- Bassam Tayara, *Le printemps arabe décodé*, Albouracq 2011.
- Taieb Talbi, *La grande désillusion*, Riveneuve éditions 2015.
- Pierre Vermeren, *Maghreb la démocratie impossible ?*, Fayard 2004.
- Yahia H.Zoubir and Louisa Dris Aït Hamadouche, *Global security watch Algeria, Libya, Marroco and Tunisia*, Preager 2015.
- Ardavan Amir-Aslani, *L'âge d'or de la diplomatie algérienne*, Editions du Moment, Paris, 2015.
- Rachid Bendid, *L'Etat rentier en crise : éléments pour une économie politique de la transition en Algérie*, Office des publications universitaires, Alger, 2007.
- Christophe Dubois et Marie-Christine Tabet, *Paris Alger. Une histoire passionnelle*, Stock, Paris, 2015.
- Mohamed Sifaoui, *Histoire secrète de l'Algérie indépendante. L'Etat-DRS*, Nouveau Monde Editions, Paris, 2012.
- Tahar Khalifoune et Gilbert Meynier, *Repenser l'Algérie dans l'histoire*, Harmattan, Paris, 2013.

Numéros spéciaux de revues :

- Algérie aux marges de l'Etat, *Politique africaine*, n°137, 2015.
- L'Algérie, nouvelle force régionale ?, *Politique Etrangère*, n°3, automne 2015.
- Géopolitique du Sahara, *Hérodote*, n°142, 3^e trimestre 2011.
- L'Algérie, puissance régionale, *Questions internationales*, n°81, septembre-octobre 2016.

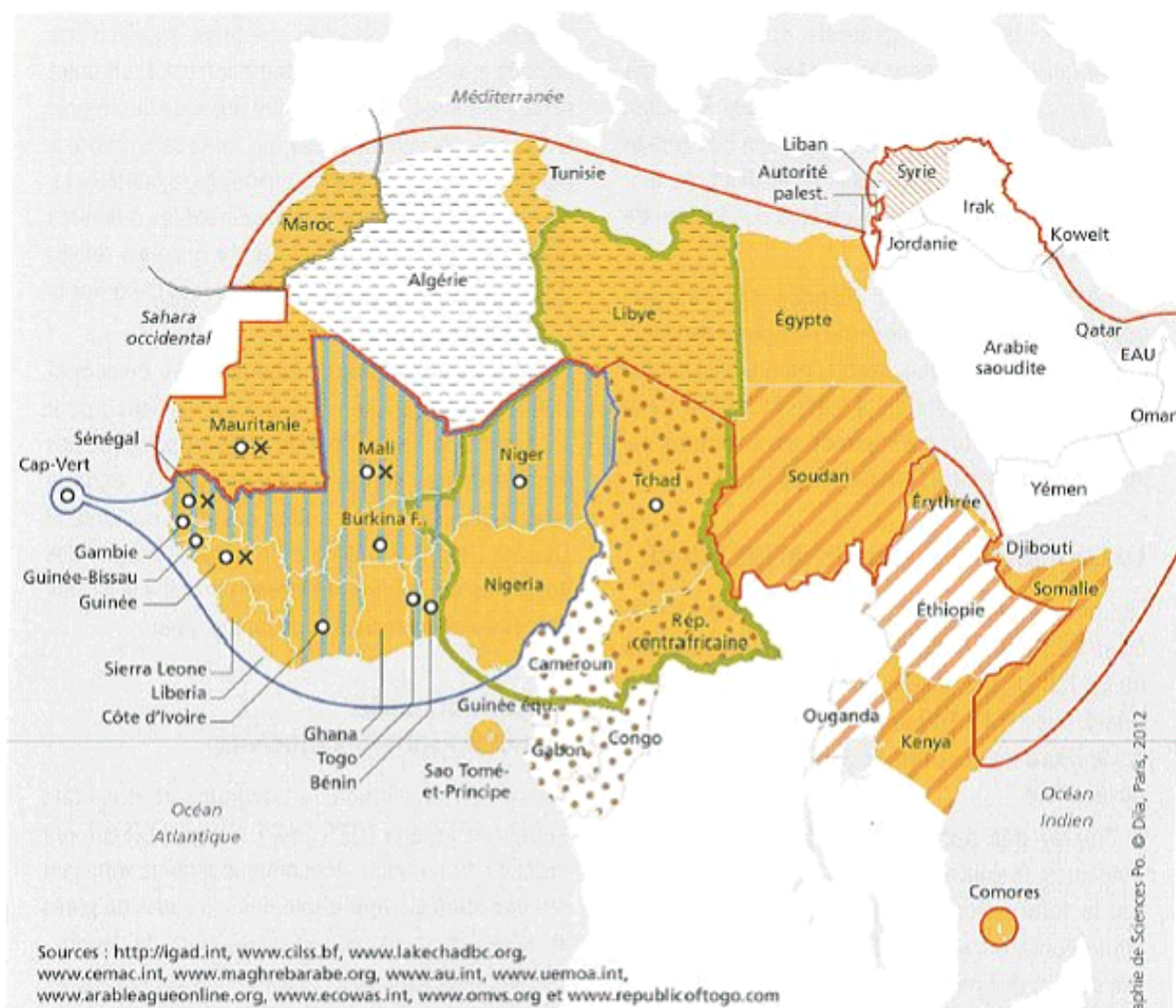
Articles :

- Thomas Serre, « En attendant Bouteflika. Le président et la crise de sens en Algérie », *L'année du Maghreb*, n°10, CNRS Editions, Paris, 2014, p59-75.
- Frédéric Volpi, « Stabilité et changement politique au Maghreb: positioner l'Algérie dans le contexte regional de l'après-printemps arabe » in *Maghreb-Machrek*, n°221, p35-46.
- Louisa Dris Aït Hamadouche et Chérif Dris, « De la résilience des régimes autoritaires: la complexité algérienne » in *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, p279-301.
- Ali Chibani, « En Algérie, repression et opportunistes » in *Le Monde diplomatique*, 8 avril 2011.
- Chena Salim, Tisseron Antonin, « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions » in *Afrique contemporaine*, 1/2013 (n° 245), p. 71-84.
- Masson Michel, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au Nord de l'Afrique » in *Confluences Méditerranée*, 1/2011 (N° 76), p. 155-168.
- Bendana Kmar, « Le parti *Ennahdha* à l'épreuve du pouvoir en Tunisie » in *Confluences Méditerranée*, 3/2012 (N°82), p. 189-204.
- Chérif Bennadji, « Algérie 2010: l'année des mille et une émeutes » in *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p263-269.
- Chériff Driss, « Elections, dumping politique et populisme: quand l'Algérie triomphe du Printemps arabe: l'équilibre par la neutralization des contestations » in *Confluences Méditerranée*, n°81, 2012, p55-67.
- Mohamed Hachernaoui, « La corruption politique en Algérie: l'envers de l'autoritarisme », Paris, *Esprit* n°6 juin, 2011.
- Aomar Baghzouz, « Le Maghreb et l'Europe face à la crise du Sahel : Coopération ou

rivalités ? », in *L'année du Maghreb, IX/2013 : Dossier: Le Maghreb avec ou sans l'Europe.*

Annexes


Les organisations régionales au Sahel (2012)




 **CEN-SAD** (Communauté des États sahélo-sahariens)


 **IGAD** (Autorité intergouvernementale pour le développement)

 **CEMAC** (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)

 **UMA** (Union du Maghreb arabe)


 Excepté le Maroc qui s'en est retiré en 1984, l'ensemble du continent africain appartient à l'**Union africaine**

 **UEMOA** (Union économique et monétaire ouest-africaine)

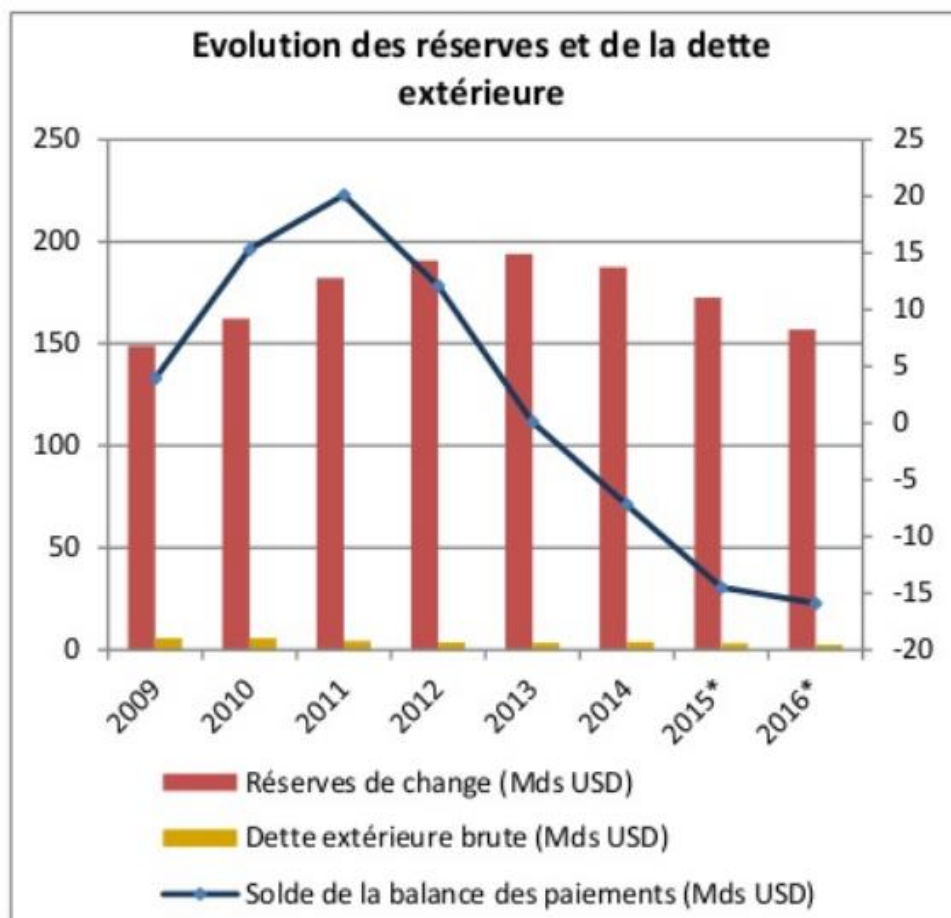
 **Ligue arabe**
dont la Syrie exclue depuis novembre 2011

 **CEDEAO** (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)

 **CBLT** (Commission du bassin du lac Tchad)

 **CILSS** (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel)

 **OMVS** (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal)



Source : FMI, * projections

PIB ET POPULATIONS DES CINQ PAYS DU MAGHREB

2015	PIB (en milliards de dollars courants) (sources FMI et BM)	Population (en millions d'habitants) (source BM)
Algérie	214,00	40,40
Libye	29,72	6,28
Maroc	97,10	33,80
Mauritanie	5,44	4,07
Tunisie	43,02	11,10

Sources : MAE/FMI-BM

Trafic intense. Les routes de la drogue en Afrique

Trafic international des stupéfiants

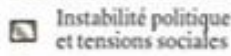
Saisies et principales routes internationales, 2007



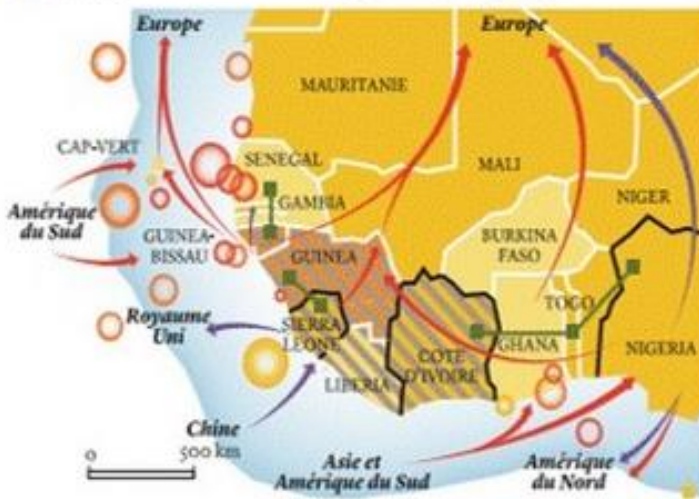
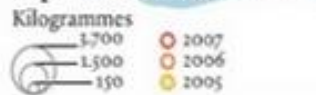
Trafics illicites



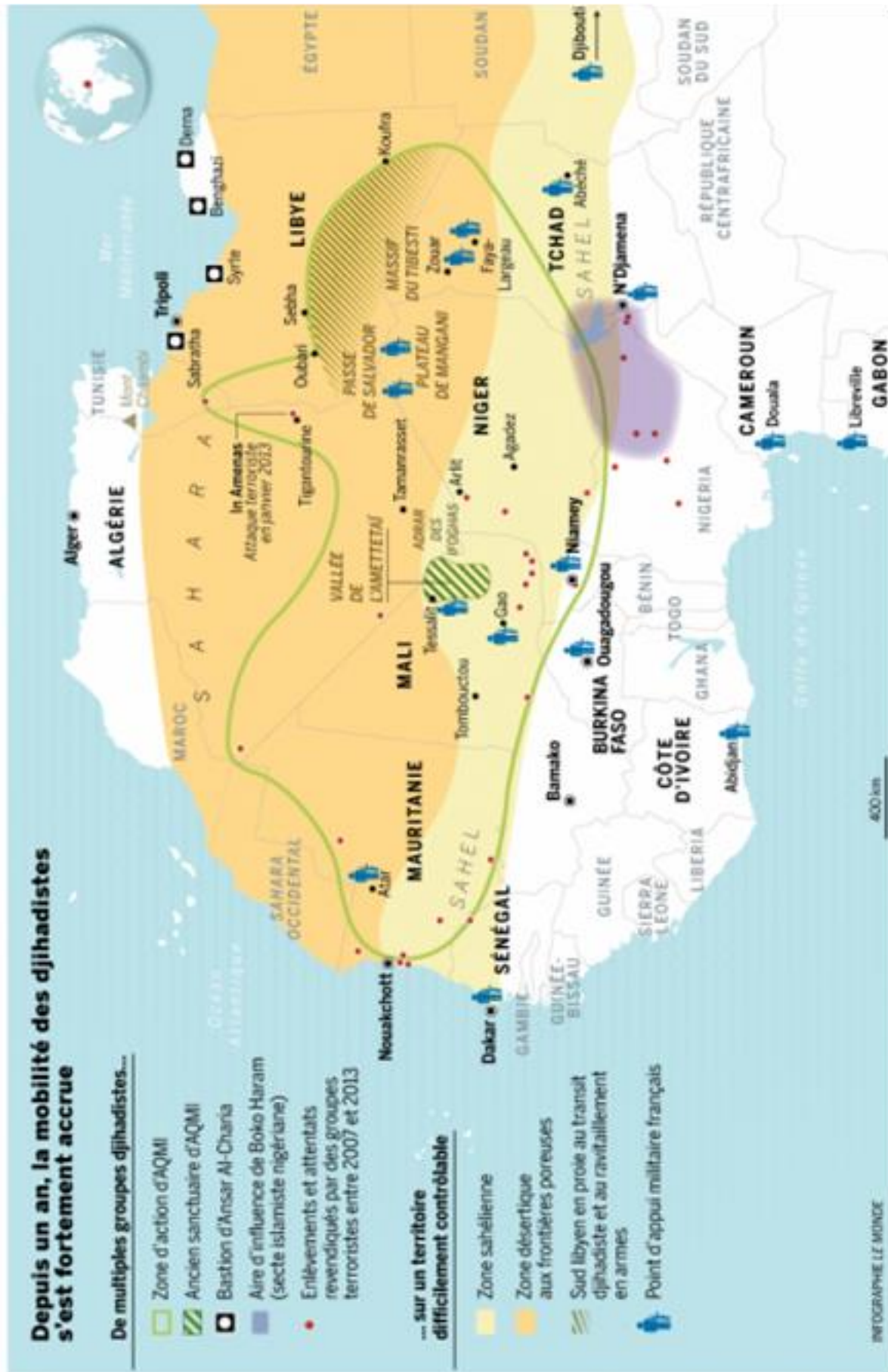
Perméabilité aux trafics illicites



Importantes saisies de cocaïne



Sources : Unodc, *Transnational Organized Crime in the West African Region*, 2005 ; *Cocaine Trafficking in West Africa*, 2007 ; *World Drug Report*, 2009 ; Unodc, *International Narcotics Control Strategy Report*, 2010, *Transparency International*, 2010.



Opération Barkhane

Moyens déployés :

- 5 drones
- 7 avions de chasse
- 17 hélicoptères
- 4 000 militaires
- 6 à 10 avions de transport tactiques et stratégiques
- 4 Caterpillar
- 300 véhicules logistiques
- 300 véhicules blindés

- Point d'appui permanent
- Bases avancées temporaires

Missions :

- Appuyer les forces armées des pays partenaires de la bande sahélo-saharienne dans la lutte contre les groupes armés terroristes ;
- Empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

Etat-major des armées / Mars 2017



- | | |
|--|---|
| ■ Formellement déconseillé | ■ Vigilance renforcée |
| ■ Déconseillé sauf raison impérative | ■ Vigilance normale |